

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

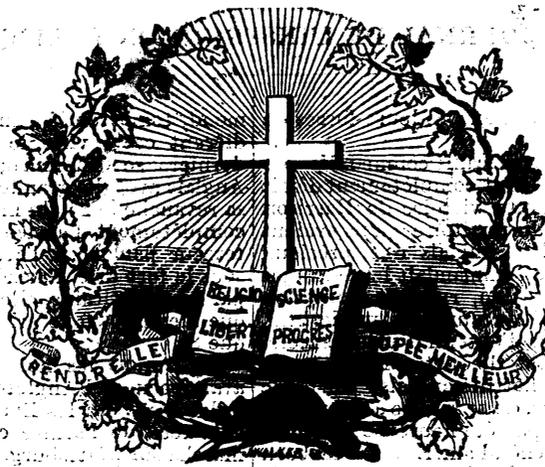
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVIII.

Québec, Province de Québec, Octobre 1874.

No. 10.

**SOMMAIRE.**—HISTOIRE DU CANADA : Abrégé de l'histoire du Canada par les Pères de la doctrine chrétienne (suite).—BIOGRAPHIE : Vauhan.—AVIS OFFICIELS : Avis concernant l'affranchissement des lettres.—Nominations de commissaires et syndics d'écoles, de membres de bureaux d'examineurs.—Délimitation et annexion de municipalité scolaire.—Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs.—Instituteur disponible.—RÉDACTION : Nomination de l'hon. G. de Boucherville.—Mort de M. P. Delaney.—Avis aux inspecteurs et aux commissaires d'écoles.—Le deuxième centenaire de l'érection de l'évêché de Québec.—Conférence de M. J. B. Cloutier.—Bulletin bibliographique.—Revue mensuelle.—Annonce.

## HISTOIRE DU CANADA.—(Suite)

### CHAPITRE II.

*De l'arrivée de Sir George Prévost, à son départ (1811-1815).*

#### SOMMAIRE.

1. Sir George Prévost, gouverneur.—2. Rapports du gouverneur avec le clergé.—3.-5. Mesures adoptées par le Bas et par le Haut-Canada au commencement de la guerre.—6.-22. Campagnes de 1812, 1813, 1814.—23. Paix de Gand.—24.-25.—Ce qui se passa dans les derniers temps de Sir George Prévost.

1. Sir James Craig eut pour successeur, dans le gouvernement du Canada, Sir George Prévost, alors gouverneur de la Nouvelle-Ecosse ; ce dernier arriva à Québec, en septembre 1811. Sir George Prévost trouva les esprits divisés à l'intérieur, et le pays menacé au dehors par les États-Unis. Il travailla alors à concilier les esprits, et à s'attacher les Canadiens par une entière confiance en leur fidélité. Aussi, bientôt la plus grande sympathie s'établit-elle entre le peuple et lui.

2. Croyant le clergé mal disposé à l'égard du gouvernement, par suite des tentatives imprudentes de Craig, Sir George Prévost travailla à regagner ses bonnes grâces, et eut plusieurs entrevues avec Mgr. Plessis. Ce prélat profita des bonnes dispositions du gouverneur pour faire reconnaître pleinement l'existence légale du catholicisme en Canada.

3. Au mois de juin 1812, on apprit que les États-Unis venaient de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne. L'Angleterre, alors en guerre avec la France, s'arrogeait le droit de visiter les

1. Quel fut le successeur de Craig ? Dans quelle situation Sir George Prévost trouva-t-il le Canada ? Quelle conduite suivit-il ?

2. Que fit Sir George Prévost auprès du clergé ?—3. Qu'apprit-on au mois de juin 1812 ? Pourquoi les États-Unis déclarèrent-ils la guerre

aux vaisseaux étrangers pour voir s'ils portaient quelques-uns de ces matelots déserteurs ; elle prétendait même empêcher les vaisseaux américains d'entrer dans les ports du nord de la France et dans ceux des Pays-Bas, qu'elle tenait en état de blocus. Se trouvant molestés, les Américains prirent les armes pour soutenir leurs droits, après avoir, toutefois, souffert en silence ces avanies pendant cinq ou six ans.

4. Bien que les Chambres du Bas-Canada eussent déjà siégé pendant l'hiver, Sir George Prévost les convoqua une seconde fois, et en obtint libéralement tout ce qu'il demanda pour la défense de la province.

5. Dans le même temps, les Chambres du Haut-Canada adoptèrent aussi des mesures pour la défense du pays. La population du Bas-Canada était alors de 200,000 âmes, et celle du Haut-Canada, de 80,000.

6. Les premiers coups de la campagne de 1812 furent portés par l'armée anglaise. Le 16 juillet, une compagnie de réguliers anglais, aidés de 160 voltigeurs canadiens et de quelques Indiens, enlevait aux Américains le fort Michilimackinac ; et, le 25 du même mois, les troupes anglaises obligèrent le général américain Hull, qui s'était enfermé dans le fort de Détroit, de se rendre avec son armée, dite de l'ouest.

Peu après, l'armée américaine du centre, commandée par Van Rensselaer, fut mise en désordre par le général Sheaffe, et forcée de poser les armes à Queenstown, au nombre de près de 1,000 hommes. Le brave général Brook, qui commandait les troupes anglaises en cet endroit, fut tué tout d'abord, en sorte que l'honneur de cette victoire revint à son successeur le général Sheaffe.

L'armée américaine du nord, commandée par le général Dearborn, et forte de 10,000 hommes, marchait sur Montréal. Ayant trouvé que le major de Salaberry s'était fortifié à la rivière Lacolle, Dearborn envoya 1,400 hommes pour forcer un de ses avant postes ; mais, arrivées au milieu de l'obscurité, les deux divisions se prirent réciproquement pour l'ennemi, et se fusillèrent si bien, que les troupes canadiennes n'eurent qu'à les laisser faire. Cette méprise détermina la retraite du général américain.

7. Les Américains étaient plus heureux sur mer ; leurs frégates la *Constitution* et les *States-Union*, enlevaient plusieurs frégates anglaises, après des combats sanglants.

8. Au printemps de 1813, les Américains résolurent de pousser

à l'Angleterre ?—4. Quelles mesures Sir George Prévost prit-il aussitôt ?—5. Que firent les chambres du Haut-Canada, dans le même temps ? Quelle était alors la population des deux provinces ?—6. Qui furent portés les premiers coups de la campagne de 1812 ? Rap- portez les opérations militaires de cette campagne.

7. Les Américains étaient-ils plus heureux sur mer ?—8. Que firent-ils au printemps de 1813 ?—9. Quel fut le résultat de la campagne du général Proctor ?

ser la guerre avec vigueur, et divisèrent encore leurs forces en trois armées.

9. Après quelques succès sur les Américains commandés par le général Harrison, le général Proctor fut complètement défait à *Moravim Village*, le 5 octobre. Cette victoire de Harrison remit les Américains en possession du territoire qu'ils avaient perdu l'année précédente, priva les Anglais des précieux services de Tecumseh, grand chef qui commandait les sauvages de l'Ouest et qui fut tué pendant l'action, ruina la réputation militaire de Proctor, et enhardit de beaucoup les Américains.

10. Les Américains venaient encore d'obtenir d'autres succès. Le commodore Perry, après un combat de quatre heures, avec 9 voiles et 51 canons, avait obligé la flottille anglaise sur le lac Érié, forte de 6 voiles et de 63 canons, de se rendre à discrétion.

11. Les armes anglaises n'avaient pas été heureuse non plus sur le lac Ontario. Le 27 avril, le général américain Dearborn y débarqua avec 1700 hommes, près de Toronto, repoussa le général Sheaffe avec perte, et cette ville dut se rendre. Dearborn dirigea ensuite ses forces sur le fort George, obligea le général Vincent de l'évacuer, puis le poursuivit jusque sur les hauteurs de Burlington et s'y retrancha. Mais, attaqué à l'improviste par le colonel Harvey, dans la nuit du 5 au 6 juin, les Américains furent chassés de leur position, et deux de leurs généraux, Chandler et Winder, furent faits prisonniers.

12. Le gouverneur-général Prévost, qui était alors au bas du lac, voulant profiter de l'absence de la flotte ennemie, attaqua Sackett's-Harbor; mais il fut repoussé.

Enfin, la campagne sur le lac Ontario, se termina par la victoire du commodore américain, Chauncey, sur le commandant anglais, Yeo.

13. A la suite de ces succès, les Américains réunirent leur armée du centre à celle du nord, et marchèrent sur Montréal.

Le général Wilkinson commandait l'armée du centre. Ayant livré bataille, le 11 novembre, à Christler's-Farm, au colonel Morrison, Wilkinson fut complètement défait, quoique son armée fût quatre fois plus nombreuse que celle de son adversaire.

14. Le général Hampton, commandant l'armée du nord, forte de 7,000 hommes, s'était mis en mouvement pour opérer sa jonction avec Wilkinson. Le colonel de Salaberry partit avec 300 Canadiens, seulement, pour le retarder dans sa marche, et se retrancha sur la rivière Châteauguay. Il y fut bientôt attaqué par Hampton, qui dut se retirer précipitamment, après avoir éprouvé d'assez grandes pertes. Dans l'espace de quatre heures, 300 braves avaient remporté une brillante victoire sur une armée de 7,000 hommes.

Le gouverneur loua les talents militaires du colonel de Salaberry et complimenta les Canadiens sur leur bravoure, leur fidélité et leur patriotisme. Les corps de la milice canadienne reçurent plus tard des drapeaux, et l'Angleterre a fait frapper, il y a une vingtaine d'années, des médailles d'argent, qui ont été distribuées aux héros de cette mémorable journée.

15. Les batailles de Christler's Farm et de Châteauguay eurent pour résultat de déterminer la retraite d'une armée d'environ 16,000 hommes. Ainsi échoua le plan d'invasion le mieux combiné qu'eût encore formé la République américaine, pour la conquête du Canada.

16. Dès que les Américains eurent évacué le Haut-Canada, le colonel Murray, à la tête de 600 hommes, surprit le fort Niagara, fit 300 prisonniers, et enleva une grande quantité de munitions.

17. Au printemps de 1814, les Américains reprirent les hostilités. Le 30 mars, le général Wilkinson, à la tête de 5,000 hommes, attaqua tout-à-coup le moulin de Lacolle, au pied du lac Champlain; mais, après l'avoir canonné deux heures et demi inutilement, il dut retourner à Plattsburg.

18. L'échec essuyé à Lacolle décida les Américains à diriger tous leurs efforts contre le Haut-Canada.

19. Le 6 mai, les Anglais, commandés par le général Drum-

mond, tombèrent à l'improviste sur Oswégo, prirent et incendièrent cette ville, le principal dépôt des Américains. Ces derniers se dédommèrent à Chippawa, où ils défirent les Anglais avec de grandes pertes, le 5 juillet. Drummond prit sa revanche le 25 du même mois, à Lundy's Lane, où il battit complètement l'armée américaine. Peu après, saisie d'une terreur panique, à l'attaque des retranchements américains, sous le fort Érié, l'armée anglaise prit la fuite, et, poursuivie par les Américains, elle perdit près de 1,000 hommes, tant tués que blessés ou faits prisonniers, tandis que l'ennemi n'en perdit que 80.

20. Durant les mois de juillet et d'août, le général Prévost avait reçu de l'Angleterre un renfort de 14,000 hommes avec ordre d'envalir les États-Unis par le lac Champlain. Il se mit à la tête de l'armée concentrée à Laprairie et à Chambly, et marcha sur Plattsburg, qu'il atteignit le 6 septembre. Mais la flottille du lac, qui devait opérer conjointement avec l'armée, fut rencontrée et défaits par le commodore McDonough; ce qui obligea l'armée de terre à repasser au Canada.

21. Vers le même temps, les Anglais battaient les Américains à Bladensburg, sur le Potomac; ils prenaient Washington et en brûlaient le capitol et les principaux édifices. Quelques semaines après, leur flotte rembarqua ses troupes de terre et s'éloignait du fort Mellenry, qu'elle venait d'attaquer sans succès.

22. Au mois de décembre suivant, 6,000 Américains, commandés par le général Jackson, repoussèrent 12,000 Anglais près de la Nouvelle-Orléans, et leur infligèrent une perte de 1,700 hommes.

23. La paix entre l'Angleterre et les États-Unis fut conclue à Gand, le 24 décembre 1814. Toutes les conquêtes réciproques furent restituées.

24. Après la conclusion de la paix, Sir George Prévost convoqua les Chambres. Elles se réunirent au mois de janvier 1815. Les discussions politiques qui avaient cessé durant la guerre, recommencèrent de nouveau. Un jeune homme de 26 ans, Louis-Joseph Papineau, fut appelé à la présidence de la Chambre d'assemblée, en remplacement de M. Panet, nommé au Conseil législatif. Le père de M. Papineau s'était longtemps distingué dans les luttes parlementaires; mais le fils devait porter ses principes beaucoup plus loin. L'Assemblée législative passa une résolution déclarant que Sir George Prévost, dans les circonstances difficiles où il s'était trouvé, s'était distingué par son énergie, sa sagesse et son habileté. Elle vota et donna à Son Excellence un service de table de la valeur de £500 sterling.

25. Sir George Prévost partit pour l'Angleterre vers la fin de 1815, dans le but de se disculper, auprès des autorités impériales, des accusations portées contre lui par Sir James L. Yeo, commandant en chef de la flottille des lacs, en Canada; mais il y mourut peu après son arrivée, des fatigues du voyage. Sir George Prévost emporta avec lui les regrets de toute la province, et particulièrement des Canadiens.

—20. Quelle fut l'issue de l'expédition du général Prévost sur Plattsburg?—21. Quelle victoire l'armée anglaise remporta-t-elle sur le Potomac? Comment la flotte anglaise fut-elle reçue devant Baltimore?—22. Quel revers Anglais éprouvèrent-ils devant la Nouvelle-Orléans?

23. Quand et où la paix fut-elle conclue entre l'Angleterre et les États-Unis?—24. Que fit Sir George Prévost après la conclusion de la paix? Qui fut appelé à la présidence de la Chambre? Quelle résolution l'Assemblée législative passa-t-elle alors?—25. Pourquoi Sir George Prévost retourna-t-il en Angleterre vers la fin de 1815?

## BIOGRAPHIE.

### Vauban.

On doit inaugurer prochainement sur l'une des places d'Avallon une statue du célèbre ingénieur Vauban, né 1633 dans un des petits villages voisins, à Saint-Léger de Foncheret.

Dans ce moment, où nous n'avons pour nous consoler de nos malheurs que le souvenir des grands faits de notre histoire et pour nous fortifier dans le devoir que l'exemple de ces hommes de génie qui furent les artisans de

notre gloire nationale, il n'était pas de nom plus digne d'être honoré d'un hommage public que celui de Vauban, le dévoué patriote, le vaillant homme de guerre, l'immortel créateur de ces places fortes, remparts de la patrie, dont nous venons de perdre quelques-unes des plus précieuses.

Sébastien Leprestre de Vauban était le fils d'un humble gentilhomme bourguignon, qui le laissa de bonne heure orphelin, sans patrimoine et sans position.

Le jeune homme possédait déjà cependant les germes de l'avenir qui lui était réservé, car, mettant à profit la bonne et solide instruction que son père s'était appliqué à lui inculquer, il était, à peine âgé de seize ans, déjà maître dans toutes les branches si compliquées de l'art du génie militaire.

A dix-sept ans, orphelin, sans fortune, sans protection, ne pouvant espérer entrer dans l'armée royale avec un brevet d'officier, il se décida à offrir ses services au prince de Condé, en lutte à ce moment contre le gouvernement de Mazarin.

Par bonheur, peu après avoir rejoint l'armée insurgée, Vauban fut fait prisonnier et conduit au cardinal. Celui-ci, faisant preuve d'une admirable prescience, reconnut ou devina le mérite du jeune officier, et, après lui avoir fait raconter sa vie et les événements qui l'avaient conduit à prendre les armes contre son roi, bien loin de le punir, il résolut de s'attacher des services si précieux en donnant au jeune homme le brevet de lieutenant dans l'armée royale.

La confiance de Mazarin avait été bien placée, car, en peu de temps, Vauban réussit à donner de telles preuves de son talent, qu'en 1658, quoiqu'il ne fut âgé que de 25 ans, on lui confia la direction du siège de Gravelines, puis d'Ypres et d'Oudenarde, places qu'il enleva en peu de temps avec une habileté consommée.

Dès ce jour, on peut dire que Vauban devint le *preneur de villes* affitré de l'armée française. C'est ainsi qu'accompagnant Louis XIV dans ses expéditions contre la Hollande il fit successivement le siège de plus de cinquante places fortes de premier ordre, parmi lesquelles Douai, Maëstricht, Mons, Namur, Steinkerque.

Pour couronner cette belle carrière, Louis XIV conféra en 1703 à Vauban le bâton de maréchal de France.

On peut dire que c'est de Vauban que date la création de l'art moderne des fortifications et des manœuvres pour l'attaque et la défense des places. Jusqu'à lui, sauf quelques modifications amenées par l'usage des pièces à feu, cet art en était encore aux données des ingénieurs du moyen-âge.

Je vous intéresserais sans doute fort peu si je vous décrivais les ingénieuses créations de Vauban, telles que parallèles, cavaliers de tranchée, tir à ricochet, etc.; cependant vous en comprendrez toute l'importance si je vous dis que, malgré les continuels perfectionnements dans les armes à feu depuis la mort du célèbre ingénieur, le système de défense inventé par lui n'a eu besoin que de légères modifications et qu'aucune de ses forteresses n'a succombé sous le feu des canons de l'ennemi.

Le général Morin dans son rapport à l'Académie des sciences sur les effets du tir des batteries allemandes pendant le siège de Paris, lu dans la séance du 6 octobre dernier, a constaté "qu'il ne faut pas croire que l'introduction dans les armées de l'artillerie nouvelle à longue portée, lançant d'énormes projectiles, enlève une valeur notable aux fortifications actuelles", et il fait remarquer "que les magasins à poudre construits d'après les règles et les proportions données par Vauban et couverts d'une couche de terre de 1 mètre à 1 mètre 50 cent. d'épaisseur ont résisté au choc presque vertical des obus de 21 centimètres pesant 80 kilogrammes", c'est-à-dire que l'œuvre de Vauban a défié tous les efforts des monstrueux canons Krupp.

Vauban avait du reste compris que la France ne peut jouir d'une paix véritable qu'à la condition d'être sérieusement protégée contre les tentatives ambitieuses de ses ennemis, et il avait entouré nos frontières du nord-est d'une ligne de places fortes, véritables chefs-d'œuvre de l'art militaire, qui, se combinant entre elles, formaient un des plus beaux systèmes de défense qui aient jamais été créés.

C'étaient Dunkerque, Lille, Maubeuge, Longwy, Metz, Sarrelouis, Thionville, Landau, Haguenau, Huningue, Strasbourg. Hélas! combien de ces noms n'évoquent plus en nous que de lugubres souvenirs et combien il nous reste peu de la grande œuvre de Vauban!

Mais ce ne sont pas là les seuls titres de gloires de Vauban. Non content de travailler à l'agrandissement et à l'inviolabilité de sa patrie, il rêvait encore de la voir calme et heureuse. C'est ainsi que, sans craindre de s'attirer la colère du grand roi, il lui conseillait d'établir la liberté des cultes, pour mettre fin aux dissensions religieuses qui menaçaient l'Etat. C'est ainsi encore qu'avec un inébranlable courage il écrivit son mémoire sur la dime royale, par lequel il proposait l'établissement d'un impôt payé par tous, sans distinction de classes et de privilèges.

Son désintéressement égalait du reste sa franchise et sa grandeur d'âme. Apprenant que le célèbre ingénieur hollandais, le fondateur de la fameuse forteresse Berg-op-Zoom, le baron de Cohorn, contre lequel il avait eu maintes fois à lutter, venait visiter la France, notre compatriote alla à sa rencontre et fit tout pour préparer, à la cour, un accueil des plus flatteurs à son rival. Ajoutons que ce dernier se glorifiait lui-même de porter le surnom du Vauban hollandais.

Tombé en disgrâce à la suite de la présentation de son mémoire sur la dime royale, Vauban se retira loin de la cour et mourut quelques années après, en 1707, sans avoir jamais exprimé le moindre reproche contre ceux qui n'avaient payé tant de services que par l'ingratitude. Mais ces années de solitude ne furent pas perdues pour la science. Le noble vieillard laissait en mourant un manuscrit, qu'il avait intitulé *Mes oisivetés*, et qui représentait la valeur de douze volumes in-folio.

C'est ainsi que Vauban consacra jusqu'à son dernier soupir ses forces et son talent au service de sa patrie. Et si ses contemporains purent oublier son dévouement et son désintéressement, il est de notre devoir de nous montrer moins ingrats et de perpétuer à jamais le souvenir de ce grand génie, une des gloires les plus pures, les plus incontestées de notre histoire nationale.

ET. LEROUX.

—Journal de jeunesse.

## AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'instruction publique.

### AVIS.

Nous avertissons de nouveau ceux qui correspondent avec le département que les lettres et autres objets non affranchis ne seront pas réclamés au bureau de poste.

A ce propos nous rappelons à ceux qui cela peut concerner, que les rapports d'écoles communes, d'écoles modèles, de recensement, etc., sont transmis aux taux de un cent l'once.

Les livres, manuscrits quelconques destinés à l'impression, etc., pourvu qu'ils ne contiennent pas de lettre, sont transmis au taux de un cent par deux onces, si on a le soin de laisser l'enveloppe un peu ouverte à l'une des extrémités.

### NOMINATIONS.

#### COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le lieutenant gouverneur a bien voulu par ordre en conseil en date du 27 mai dernier, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Lotbinière, St. Narcisse-de-Beaurivage—M. Etienne Marcoux en remplacement de M. Xavier Demers.

Comté de Portneuf, Ste. Catherine—M. Augustin Cantin en remplacement de M. Antoine Blondeau.

20. Par ordre en conseil en date du 12 juin dernier, nommer P. S. Murphy, éc., pour la corporation catholique de la cité de Montréal pour l'année scolaire commencée au premier de juillet dernier en remplacement de lui-même.

30. Par ordre en conseil en date du 17 juin dernier :

Pour la corporation catholique de la cité de Montréal, P. Aldric Quimet, éc., M. P. en remplacement de l'honorable Louis Bélanger.

Pour la corporation catholique de la cité de Québec.

Le rév. Joseph Auclair continué dans ses fonctions.

Pour la corporation protestante de la cité de Québec.

William Walker, éc., continué dans ses fonctions.

40. Par ordre en conseil du 13 août dernier :

Comté de Beauce, St. Séverin—MM. Bernard Laugherey et Thomas Lachance en remplacement de MM. James Laugherey et Augustin Couture.

Comté de Gaspé, Ste. Anne-des-Monts—M. Joseph Dechesne, en remplacement de M. Pierre Jean Vallée.

Comté de Gaspé, La Magdeleine—M. Edouard Vachon, et M. Joseph Fournier, en remplacement d'eux-mêmes.

Comté de l'Islet, St. Pamphile—MM. Joseph Pelletier, Charles Thiboutot, Arthur Miville, Pierre Miville et Elzéar Dubé.

Comté de Stanstead, Beebe Plain—MM. Harry House, Charles H. McClintock, Nelson Cheney, Thomas Raymond et Benjamin Lorimer.

Comté de Terrebonne, Ste. Agathe-des-Monts—MM. Joseph Bellisle et Antoine Pagé en remplacement d'eux-mêmes.

50. Par ordre en conseil en date du 24 août dernier :

Comté de Bellechasse, St. Raphael—M. Pierre Boutin, en remplacement de lui-même, et Michel Bernard, fils, en remplacement de M. Louis Lemieux.

Comté de Gaspé, Cap-Rosier—MM. Henry Bond, et Antoine Cassovi, en remplacement de MM. Maguire Giasson et Aubin Fortier.

10. Le lieutenant gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 12 juin dernier, nommer le rév. M. Charles Baneroff commissaire d'écoles pour la corporation protestante de la cité de Montréal.

20. Par un autre en conseil en date du 10 août dernier :

Comté de Chicoutimi, Notre-Dame-de-Laterrière—MM. Onésime Girard et Pierre Potvin, en remplacement de MM. Jean Rivière et Joseph Dufour.

Comté de Maskinongé, Rivière-du-Loup, No. 1—MM. Louis Caron et François-Xavier Lambert, en remplacement de M. Louis Caron et du rév. M. Joachim Boucher.

30. Par un autre ordre en conseil en date du 5 Septembre courant :

Comté de Gaspé, Barre-à-Choir—M. Thomas Malony, en remplacement de M. Jean-Baptiste Blondin, et M. François Lemieux, en remplacement de lui-même.

Comté de Gaspé, Saint-George-de-la-Malbaie—MM. George Prevel et Aubin Tabb, en remplacement d'eux-mêmes.

Comté d'Ottawa, Cantley—Le rév. M. Patrick R. Gay et MM. Michael Burke, Robert Kerr, Alexander Smith et Martin Fleming.

Comté d'Ottawa, Hartwell—M. Hercule Chenier, en remplacement de M. Augustin Daoust.

Comté de Québec, Towkesbury, No. 2—MM. Francis Arnett, James Whelan, William Hughes, A. H. B. McKee et Patrick Devino.

#### SYNDIC D'ÉCOLES.

Comté de Bagot, Acton Vale—M. Thomas McFarlane, en remplacement de M. Samuel Glendinning.

### MEMBRES DE BUREAUX D'EXAMINATEURS.

#### BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND, DRUMMOND ET WOLFE.

10. Le lieutenant gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 27 mai dernier, nommer Edouard René Darche, éc., médecin, membre de la commission catholique établie à l'effet d'examiner les aspirants ou aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire dans les comtés de Richmond, Drummond et Wolfe, en remplacement de J. F. Bédard, éc., démissionnaire.

#### BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

20. Par ordre en conseil en date du 10 juin dernier :

Nommer les messieurs dont les noms suivent, membres du jury protestant établi à Montréal à l'effet d'examiner les aspirants ou aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire savoir :

10. Le rév. R. Thornton, M. A. en remplacement T. A. Gibson, éc.

20. Le rév. J. Tabley, en remplacement du rév. William Bond, L. L. D.

### MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

#### DÉLIMITATION.

Le lieutenant gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 5 septembre courant, ordonner que les limites de la municipalité scolaire de la Grande Rivière (Notre-Dame-de-l'Assomption dans le comté de Gaspé) soient à l'avenir telles qu'elles se trouvent décrites à l'article sixième de la 46ème clause du chap. 18 des statuts révisés du Bas-Canada, c'est à dire comme suit, savoir : bornée vers le nord-est par la paroisse de St. Joseph du Cap-Désespoir, telle qu'érigée en municipalité par décret du vingt-quatre mars, mil huit cent soixante ; vers le nord-ouest par les terres incultes de la Couronne, vers le sud-ouest par la rivière du Petit Pabos, vers le sud-est par les eaux du golfe Saint-Laurent.

#### ANNEXION.

Par ordre en conseil en date du 13 août dernier, le lieutenant gouverneur a bien voulu annexer le onzième rang de Ste. Sophie d'Halifax dans le comté de Mégantic au premier rang d'Inverness, dans le même comté pour fins scolaires.

### DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

#### BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

ÉCOLE ACADÉMIQUE, 2de classe (A) : M. William Henry Tuohy.

ÉCOLE MODÈLE, 1re classe (F) : Mlle. M. Angéline Catollier.

ÉCOLE MODÈLE, 2de classe (F) : Mlle. M. Anne-Mathilde Anastasio Tardif.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1re classe (F) : Mlles. Lucie Bédard, Émilida Bellisle, Euphémie-Belzémire Bernier, Belzémire Bernier, Léontine Blais, Mélima Couturo dite Lamonde, Philomène Marcoux, Clémentine-Hénédine Lemay et Henriette Provost.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1re classe (A) : Mlle. Agnès Facknoy.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlles. Georgina Beaudet, Virginie-Delphine Bédard, Elise Bergeron, Louise-Séraphine Bergeron, Joséphine-Elzire Bernier, Clarisse Bureau, Céline Carrier, Marguerite Cauchon, Elmire Cayas, Angélique-Melvina Chouinard, Arthémise Desrochers, Elmire Hallé, Léda Lamarro, Lumina-Wilhelmine Lainesso dite Laliberté, Zélire Lemay et Anna Roy.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F et A) : Mlle. Sara Murphy.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Mlle. Cathorino Doyle.

4 août, 1871.

NAP. LACASSE, Sec.

### Instituteur disponible.

M. Louis A. Clémensat, instituteur français diplômé, désire obtenir une place en rapport avec ses aptitudes. M. Clémensat a déjà enseigné en France et aux États-Unis.

Adresser chez M. Jules Reanier,

33, rue Saint-Paul, Montréal.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, OCTOBRE, 1874.

**Nomination de l'hon. C. B. de Boucherville au ministère de l'instruction publique.**

L'hon. Charles B. de Boucherville a été nommé ministre de l'instruction publique et succède également à l'honorable G. Onimet dans ses fonctions de secrétaire provincial.

**M. P. Delaney.**

Nous avons le regret d'enregistrer aujourd'hui la mort de M. Patrick Delaney, sous-rédacteur du *Journal of Education*, arrivée à Montréal le vendredi 25 septembre dernier. M. Delaney était né et avait reçu son éducation en Irlande, où ses premiers travaux furent consacrés à l'instruction de la jeunesse. En 1857, M. Delaney, arrivé depuis quelques temps au Canada, fut nommé professeur à l'école normale Jacques-Cartier qui venait d'être établie, et dont il fut, jusqu'en 1867, un des membres les plus distingués et les plus estimés.

Lors de l'organisation du gouvernement local, M. Delaney entra au ministère de l'instruction publique en qualité de commis de la correspondance anglaise et de sous-rédacteur du journal anglais. Il exerçait encore ces fonctions lorsque la mort est venue l'enlever dans toute la vigueur de l'âge.

M. Delaney avait des connaissances très-étendues sur la pédagogie et sur toutes les matières qui se rapportent à l'éducation. Il a travaillé constamment à améliorer la position des instituteurs qui perdent en lui un ami intelligent et dévoué.

M. Delaney était âgé d'environ 43 ans. Il y avait au-delà de deux ans qu'il souffrait de la maladie qui l'a conduit au tombeau.

Les inspecteurs d'écoles sont priés de ne donner qu'avec la plus grande discrétion leurs certificats pour aide sur le fonds des municipalités pauvres. Ce fonds a été créé spécialement pour les localités nouvellement établies qui ne reçoivent qu'une faible part de l'octroi des écoles communes, et pour celles que des circonstances toutes spéciales autorisent à demander une aide additionnelle.

Les commissaires d'écoles voudront bien ne pas oublier la circulaire qui leur a été adressée au sujet du *Manuel d'agriculture*. Plusieurs municipalités n'en ont encore tenu aucun compte; aussi le département se verra-t-il forcé de leur retrancher la subvention.

**Célébration du deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec.**

C'est le 1er octobre 1674 que Mgr. François de Laval de Montmorency a été nommé évêque de Québec, par le Pape Clément X. Mgr. l'archevêque actuel dont la cathédrale vient d'être élevée par le pape Pie IX au rang de basilique mineure, ne pouvait laisser passer cette mémorable date sans rappeler à tout son peuple les grands et féconds souvenirs qu'elle contient.

A l'époque où Mgr. de Laval fut nommé évêque de Québec, le clergé de la province de Québec, — laquelle avait alors les mêmes limites que la Nouvelle-France, — était composé des prêtres suivants :

Monseigneur François de Laval de Montmorency.

*Pères Jésuites.*

François LeMercier, André Richard, Claude Dablon, Charles Allanel, Jacques Fremin, François Boniface, Louis Nicolas, Thierry Beschefer, Jacques Bruyas, Jacques Marquette, Guillaume Mathieu, François de Crépécul, Jean de Tamberville, Pierre Cholenée, Jacques de Tamberville, Jean-Baptiste Boucher, Guillaume-Pierre de Chastellain, Pierre Joseph-Marie Chaumont, Gabriel Druillètes, Hugues Pinet, Claude-Jean Allouez, Henry Nouvel, Pierre Rafeix, Julien Garnier, Etienne Carbeil, Louis de Beaulieu, Pierre Milet, Antoine Dalmas, Antoine Silvy, Jacques Gravier, Samuel Bocvard, Claude Chanchetière.

*Pères Récollets.*

Dorothé de Saint Claire, Gabriel de la Ribourde, Martial Timosin, Léonard Daubasson, Bénéoit-Pierre Duplain, Chrétien Leclercq, Dominique de Sainte-Eustache, Simple Landon, Exupère Dethune, Claude Moireau, Eustache Maupassant, François Luc.

*Sulpiciens.*

Gabriel Souart, Guillaume Bailly, François Dolier de Casson, Etienne Guyotte, Claude Trouvé, Joseph Maries, François Lefebvre, Gilles Perrot, Michel Barthelemy, Jean Frémont, François de Salignac de Fénélon, René Saturnin Tascari d'Urf, Louis Armand de Cicé, François Sagnenot.

*Prêtres séculiers.*

Jean LeBey, Thomas Joseph Morel, Jean Dudoyn, Hugues Pommier, Germain Morin, (1er prêtre canadien), Nicolas Gobet, Charles Amador Martin, Jean Jillet, François Dupré, Christophe Perrot, Henry de Bernières, François d'Allet, Louis Ango Des Maizerets, Jean-Baptiste Dubois des Prinzeles, François Fillon, Pierre Chaumont, Nicolas Allego, Cyprien Dufort, François Lamy.

Total : — 77 prêtres, dont 32 Jésuites, 12 Récollets, 14 Sulpiciens, 10 prêtres séculiers.

L'œuvre de ces premiers apôtres de l'évangélisation de la Nouvelle France a grandi et a porté des fruits abondants, puisque l'ancien diocèse de Québec est maintenant subdivisé en huit provinces ecclésiastiques formant soixante-et un diocèses.

Vingt-et un évêques mitrés, deux évêques non-mitrés et, plus de quatre cents prêtres étaient présents à cette grande fête de famille catholique. La série des exercices religieux s'est ouverte le 29 septembre par un *Salut* solennel dans la basilique; le lendemain, nouveau *Salut* avec sermon en langue anglaise. Le troisième jour on a chanté, avec orgue et orchestre, la messe en sol de Weber, laquelle s'est terminée par un *Te Deum* solennel. Le sermon à cette messe a été prêché par Mgr. Racine. En dehors des exercices religieux, l'Université a fait exécuter pendant deux soirées la grande ode symphonique de Félicien David intitulée *Christophe Colomb*. Il y a eu, en outre, un dîner de quatre cents couverts donné par Mgr. l'archevêque; et, le soir du premier octobre, la ville et les campagnes environnantes ont fait une brillante illumination. Du haut des remparts de Québec, les villages de Charlebourg, Beauport, Lévis et Etchemin offraient un aspect féerique. C'était une véritable ceinture de feu qui entourait la ville de son orbe resplendissant.

Cette fête sera époque dans les annales de Québec et de la province tout entière. Car ce n'est pas une solennité purement locale; elle intéresse tout le pays. L'évangélisation du Canada est intimement, inséparablement liée avec l'histoire de sa colonisation. Soit qu'il défrichât sa terre

ou qu'il eût à se défendre contre les incursions des peuplades sauvages, le colon a toujours eu un missionnaire à ses côtés. Pendant la paix comme durant la guerre; dans l'abondance comme dans la disette et la misère, jamais cet ami, ce frère n'a abandonné celui sur lequel il devait veiller: tous les temps, toutes les circonstances l'ont trouvé fidèle à son poste. Tous les monuments des grands souvenirs de notre histoire rappellent, à côté des noms de nos hommes illustres, le nom de cet obscur héros du sacrifice et du dévouement dont la gloire est d'autant plus grande qu'il a plus méprisé la gloire, dont le mérite est d'autant plus remarquable qu'il a caché davantage son mérite aux yeux de tous.

Aussi est-ce avec le plus touchant à-propos que l'exécution de *Christophe Colomb* est venue rappeler le souvenir du pieux découvreur de l'Amérique, avec la mémoire du grand prélat et des saints missionnaires qui ont implanté, au péril de leur vie, les germes de la foi sur ce sol vierge encore, mais dont l'heureuse fécondité arrosé par le sang de nos martyrs a donné des fruits si précieux et si abondants de civilisation apostolique. C'était montrer ce que peut produire dans des cœurs chrétiens l'union de ces deux grandes idées, ou plutôt de ces deux grands et inséparables sentiments; la foi et le patriotisme; l'État qui soutient matériellement l'Église; l'Église qui sauve naturellement l'État. Tant que ces deux sentiments vivront dans nos cœurs, nous serons forts; le jour qui les verra disparaître nous verra tomber avec eux. Il importe de nous tenir fermement attachés aux traditions de ceux que ces principes ont rendus invincibles et de ne jamais les oublier. C'est là l'effet principal de cette grande célébration. Car rien n'est plus propre à soutenir un peuple que de lui rappeler de temps à autre, d'une manière saisissante, le souvenir de ceux qui ont été grands devant Dieu et devant les hommes. Nous ne saurions donc être trop reconnaissants envers le pasteur qui dirige ce diocèse, de ce qu'il a voulu nous donner ce spectacle magnifique de toutes nos anciennes gloires qui ont repassé un moment devant nos yeux.

Comme nous l'avons déjà dit, cette célébration restera dans nos annales. Aussi nous faisons-nous un devoir de reproduire ici la plupart des écrits et des discours que la circonstance a inspirés et qui sont aussi précieux maintenant qu'ils le seront plus tard à cause des souvenirs qu'ils évoquent et qu'ils sont destinés à perpétuer.

Nous donnons d'abord le texte et la traduction de la lettre qui érige la cathédrale de Québec en *basilique mineure*:

PIUS PP. IX.

*Ad Futuram Rei Memoriam.*

Relatum est Nobis in Kalendis Octobris hujus vortentis anni diem anniversarium in Canada incidere Diocesis Quebecensis ante biscentum annos erecte, supplicatumque, ut ad perpetuandum auspiciatissimi istius facti memoriam, Cathedrali Templum Quebecense Basilicæ secundi ordinis titulo ac privilegiis insignire, Apostolica benignitate, dignaremur. Quo simul ac accepimus, cum et Sacrarum Ardium splendor Nobis cordi sit maximo, et Quebecensis Ecclesie vetustas hoc quodammodo postulare videntur, porrectis idecirco precibus obsequi censuimus. Quo cum ita sint, omnes et singulos, quibus Nostræ hæc littere faverent, ab quibusvis excommunicationis et interdicti, aliisque ecclesiasticis sententiis censuris et pœnis quovis modo aut quavis de causa latis, si quas forte incurrerint, hujus tantum rei gratia absolventes, ac absolutos fore consentes, Cathedraliam Ecclesiam Quebecensem in Canada ad Basilicam Minoris gradum honoremque, tenore presentium, auctoritate Nostræ Apostolicæ, ovolumus, eique singula atque universa jura et privilegia in perpetuum concedimus, tribuimus, atque impartimus, quibus Basilicæ Minores sunt, aut esse possunt insignes. Decernentes presentes Nostras Litteras firmas, validas, et efficaces existere

et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, ac dictæ Ecclesie ad nomen, privilegia, ac jura obtinenda, de quibus habita ante mentio est, omni tempore plenissima suffragari, sicut in præmissis per quoscumque Judices Ordinarios, et Delegatos, etiam causarum Palatii Apostolici Auditores judicari ac definiti debere, ac irritum et inane, si secus super his a quoquam quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus, quatenus opus sit, Nostra et Cancellariæ Apostolicæ regula de jure quesito non tollendo, Benedicti XIV Prædecessoris Nostræ recolendæ memoriæ super divisione Materiarum, aliisque Apostolicis et in Universalibus, Provincialibusque et Synodalibus Conciliis editis, generalibus vel specialibus Constitutionibus et Ordinationibus, nec non dictæ Quebecensis Ecclesie, etiam juramento, confirmatione Apostolica vel quavis firmitate alia roboratis, statutis et consuetudinibus, ceterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris die XXVIII Augusti, MDCCCLXXIV.

Pontificatus Nostræ Anno vigesimo nono.

(Sign.)

F. CARD. ASQUINIUS.

L. X S.

(Traduction.)

PIE IX. PAPE.

*Pour en conserver le perpétuel souvenir.*

On nous a appris que le premier jour d'octobre de la présente année sera le deux-centième anniversaire de l'érection du diocèse de Québec, et on nous a demandé, pour perpétuer la mémoire de ce fait si remarquable de vouloir, dans notre bienveillance apostolique, ennobler l'église cathédrale de Québec du titre et des privilèges de basilique du second ordre. Comme nous avons grandement à cœur la splendeur des églises sacrées et que l'ancienneté de l'église de Québec semble en quelque sorte réclamer cet honneur, nous avons cru devoir accéder à cette prière, aussitôt qu'elle nous a été transmise. Appuyé sur ces motifs, absolvant uniquement pour l'effet des présentes et considérant comme abus de toute sentence d'excommunication, d'interdit et autres censures et peines ecclésiastiques, de quelque manière et pour quelque cause qu'elles aient été portées—si par hasard elles l'avaient été—tous et chacun de ceux que favorisent Nos présentes Lettres, nous élevons en vertu de ce bref et par Notre Autorité Apostolique, l'église cathédrale de Québec, Canada, au rang de basilique mineure, et nous lui concédons, accordons et octroyons à perpétuité tous et chacun des droits et privilèges dont jouissent et peuvent jouir les basiliques mineures. Nous déclarons que Nos présentes Lettres ont et auront force, valeur et efficacité, qu'elles produisent et obtiennent leurs pleins et entiers effets, qu'elles garantissent complètement et pour toujours à la dite Église l'obtention du nom, des privilèges et des droits dont il a été fait mention précédemment, et qu'il doit en être jugé et défini de la sorte par tous les juges ordinaires et même par les délégués auditeurs des causes du palais apostolique, déclarant de plus nul et vain tout attentat en contravention avec le susdit décret, commis sciemment ou avec ignorance, par n'importe qui et en vertu de n'importe quelle autorité. Et cela, s'il en est besoin, nonobstant Notre règle et celle de la chancellerie apostolique de ne pas violer un droit acquis, nonobstant aussi la règle portée par Benoît XIV, Notre Prédécesseur de sainte mémoire, sur la *Division des Matières*; nonobstant encore toute autre constitution et ordonnance générale ou particulière, émanant du Saint-Siège, des conciles généraux et provinciaux, ainsi que des synodes; nonobstant enfin tout statut, coutume, et toute autre chose contraire en vigueur dans la dite église de Québec, lors même qu'ils seraient confirmés par le serment, qu'ils jouiraient de l'approbation du siège apostolique, ou qu'ils reposeraient sur quelque autre titre que ce soit.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur, le 28 août de l'an MDCCCLXXIV, de Notre Pontificat le vingt-neuvième.

(Sign.)

F. CARD. ASQUINIUS.

L. X S.

Voici maintenant le sermon de circonstance prêché par Mgr. Antoine Racine :

*Facta sunt autem encenia in Jerosolymis ..... et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis.*

On célébrait ce jour-là à Jérusalem, l'anniversaire de la Dédicace : ..... et Jésus se promenait dans le temple sous le portique de Salomon.

S. JEAN X. 22 et 23.

Monseigneur, (1)

Cette fête de la dédicace était chère à tous les enfants d'Israël; elle leur rappelait les joies les plus héroïques de la patrie et toutes les phases diverses de leur histoire.

Plus que l'ancienne synagogue, l'Eglise catholique, épouse du Roi immortel des siècles, professe le culte des souvenirs. Ses fêtes commémoratives des mystères de l'Homme-Dieu, de la mort des saints, de la dédicace de la plus humble église, en sont la preuve éclatante.

Un souvenir semblable nous réunit aujourd'hui dans cette église : c'est l'anniversaire deux fois centenaire de l'érection du siège épiscopal de Québec, par le souverain pontife, Clément X, d'heureuse mémoire.

A la voix du vénérable successeur de Mgr. de Laval, l'illustre et saint fondateur de cette Eglise, les enfants de Dieu accourent de tous les points de cette immense région primitivement confiée à la sollicitude de l'évêque de Québec, pour rendre grâces à Dieu des bénédictions répandues sur cette Eglise, mère féconde de tant d'autres églises disséminées sur la plus grande partie de l'Amérique septentrionale.

Voyez comme tout ce qui frappe nos regards respire la joie, la joie pure et sainte, dont la religion seule a le secret. Ces détonnations pacifiques de l'airain guerrier, ces illuminations splendides, ces arcs de triomphe, ces chants d'allégresse, ces magnifiques décorations, cette nombreuse affluence de fidèles, cet innombrable cortège de prêtres, tout nous rappelle la prophétie du saint homme Tobie (2) annonçant le bonheur de Jérusalem, où le joyeux alleluia devait un jour se faire entendre de toutes parts : *et per vicos ejus, alleluia contabitur.*

Mais votre présence ici, Messeigneurs, parle plus haut que toutes nos paroles, car elle est à la fois la démonstration vivante de la bénédiction accordée à ce siège de Québec, et le témoignage le plus précieux de l'affection filiale dont vos cœurs sont animés à son égard. Eh! comment une mère ne serait-elle pas au comble de la joie en voyant réunis à ses côtés un si grand nombre de ses enfants, couronnés de gloire, et enrichis des vertus et des mérites d'un glorieux apostolat!

Afin que rien ne manque à la joie de notre fête, Celui que nous appelons tous notre père, le glorieux martyr du Vatican, l'immortel Pie IX, prenant part à la joie de ses enfants du Canada, ouvre les trésors de l'Eglise, et, par une faveur insigne, confère à l'antique église de Notre-Dame de Québec le titre auguste de *Basilique mineure*.

Que dis-je, Messeigneurs et mes chers frères, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, au jour de l'anniversaire de la dédicace, se promenait dans l'enceinte du temple, n'est-il pas ici au milieu de nous? Du fond de son tabernacle il jette des regards d'amour sur cette assemblée, il nous bénit, il entend notre prière, il prend part à la joie de ses enfants.

Mais quel est donc le secret de cette merveilleuse fécondité qui fait en ce jour l'objet de notre reconnaissance envers le Très-Haut? Comment l'Eglise de Québec, si petite et si faible dans ses commencements, est-elle devenue, après deux siècles, si grande et si forte?

Un jour Jésus-Christ dit à ses Apôtres : *Ego elegi vos ut eatis et fructum offeratis et fructus vester maneat.* Je vous ai choisis

afin que vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure. Parole puissante qui a fait l'Eglise catholique telle que vous la voyez aujourd'hui après dix-huit siècles, une et féconde. Parole puissante qui se vérifie dans chacun des rameaux verdoyants de ce grand arbre.

Il y a deux siècles, le vicaire de Jésus-Christ envoya un évêque à Québec, et lui adressa la même parole, eu nom du Seigneur : *Elegi vos ut eatis*.....

Va vers ces peuplades nombreuses qui remplissent les forêts de l'Amérique du Nord : fais entendre la bonne nouvelle sur les bords des lacs et des grands fleuves ; va rendre témoignage à Jésus-Christ d'un océan à l'autre et depuis le pôle jusqu'à l'équateur. *Eritis mihi testes usque ad ultimum terre* ; sois le fondateur d'une Eglise nouvelle dont la grandeur et la beauté ajoutent un nouveau joyau à la couronne de l'épouse du Christ ; fais-moi le peuple le plus beau, le plus heureux et le plus catholique du monde.

Parole souveraine qui a fait l'Eglise de Québec telle que nous la voyons aujourd'hui après deux siècles d'existence, fidèle image de l'unité et de la fécondité de l'église catholique, sa mère. Parlons d'abord de cette unité admirable qui fait la force et la beauté de l'Eglise catholique.

I

C'est Jésus-Christ qui a posé la pierre angulaire de ce majestueux édifice qui s'appelle l'Eglise : il se l'est acquise au prix de son sang, au jour de ses douleurs ; il l'a aimée comme son épouse chérie.

Cette Eglise, objet des pensées éternelles de Dieu, n'est pas une institution vaine et inutile : créée de Dieu, immédiatement gouvernée par Dieu, elle est une société parfaite, la première des sociétés, et les respects des siècles ont sanctionné la divinité de son origine.

En envoyant ses apôtres vers les quatre vents du ciel, Jésus-Christ les a dispersés, sans les diviser. Comme le soleil disperse ses rayons à travers l'espace sans se diviser et sans perdre de son éclat ; de même l'Eglise, source inépuisable de vérité, répand la lumière sur tout l'univers et éclaire les intelligences qu'une charité mutuelle, dont le foyer est Dieu lui-même, unit dans une même communion.

“ Et pour empêcher que personne ne vint à perdre à son égard ces sentiments de confiance que des enfants doivent avoir pour une mère, le Sauveur a orné et enrichi son Eglise “ des dons les plus propres à lui concilier leur estime et leur respect, tel que le privilège d'infaillibilité dû à l'assistance “ continuelle qu'il lui a promise.” (3).

Cette autorité vivante, infaillible que possède l'Eglise, ne divise pas, mais rapproche, unit les intelligences, auxquelles elle propose à croire les mêmes vérités ; elle produit l'union des esprits ; des cœurs et des volontés. Et c'est pour cela que Dieu l'a couronnée de gloire en la revêtant des caractères les plus capables de la faire respecter par les hommes.

L'Eglise catholique est sainte dans son chef, qui est Jésus-Christ ; sainte dans sa doctrine qui conduit à la sainteté ; sainte dans ses membres qui ont reçu la grâce du baptême, le pardon des péchés, et qui sont revêtus de Jésus-Christ.

Elle est apostolique parce qu'elle enseigne la même doctrine qu'ont enseignée les Apôtres ; parce qu'elle a les mêmes sacrements qu'au temps des Apôtres ; parce que la succession de ses évêques et de ses docteurs remonte jusqu'aux Apôtres.

Elle est catholique ou universelle parce que, selon l'expression de saint Augustin, de l'orient au couchant elle brille de l'éclat d'une seule et même foi.

Elle est une dans sa doctrine, la même en tous lieux et chez tous les peuples de la terre ; une dans ses sacrements et dans son Chef suprême, soit invisible, c'est-à-dire Jésus-Christ, soit visible, c'est-à-dire, le successeur légitime de saint Pierre sur le siège de Rome ; une aussi dans l'union de tous les évêques avec le souverain-pontife, vicaire de Jésus-Christ.

Loin de moi, Messeigneurs et M. C. F., la pensée de vouloir assimiler en toutes choses une église particulière à l'Eglise universelle à qui seule ont été promis et accordés, d'une manière absolue, les privilèges divins et les caractères surnaturels dont je viens de parler. Mais nous serait-il défendu d'étudier, de contempler avec amour et admiration dans notre chère église de Québec la part de privilèges que la bonté divine a daigné lui accorder, comme à un membre chéri de l'Eglise universelle? L'Apôtre pose ce principe absolu : *Si la racine de*

(3) Perrone.

(1) Mgr. E. A. Taschereau, Archevêque de Québec.  
 Etaient aussi présents : Messeigneurs Taché, archevêque de Saint-Boniface ; Lynch, archevêque de Toronto ; Rodger, évêque de Chatham ; Crinnon, évêque de Hamilton ; C. Laroque, évêque de Saint-Hyacinthe ; Fabre, évêque de Gratianopolis ; Sweeney, évêque de Saint-Jean Nouveau-Brunswick ; Garlaghni, évêque de Havre de Grâce ; Langevin, évêque de Rimouski ; McIntyre, évêque de Charlottetown ; Duhamel, évêque élu d'Outaouais ; McKinnon, évêque d'Arichat ; Cameron, coadjuteur de Monseigneur d'Arichat ; Laffèche, évêque des Trois-Rivières ; Jamot, évêque du Saull Sainte-Marie ; Ryan, évêque de Buffalo ; Gossbriand, évêque de Burlington ; Persico, évêque de Bolina *in partibus* ; Welsh, évêque de London ; McQuaid, évêque de Rochester, Wadhams, évêque de Ogdensburg et plus de 400 prêtres.

(2) Tobie XIII, 22.

L'arbre est sainte, les rameaux doivent aussi être saints : si radix sancta et rami (4). La sève qui part de la racine et va porter la vie jusqu'aux extrémités des branches doit nécessairement leur communiquer ses propres qualités.

Une église particulière doit donc participer à la sainteté, à l'apostolicité, à l'unité de l'Église universelle à laquelle elle demeure unie.

Union heureuse ! Source intarissable où l'Église de Québec a puisé ce principe de vitalité, et cette force d'expansion, qui l'ont fait triompher des persécutions et des obstacles. O Église de Québec ! que J. C. a greffé sur ce grand arbre de l'Église universelle, vous grandirez à ses côtés, pleine de vie et de jeunesse, pleine de force et de fécondité, comme l'Église romaine, votre mère, faible et persécutée à son berceau : vous serez sa joie et sa couronne. Comme vos sœurs de France, l'Église vous bercera amoureusement sur son sein, dans la suite des âges, ainsi qu'une mère berce et réchauffe ses enfants sur son sein avec complaisance et bonheur.

Quel spectacle glorieux et consolant se présente en ce moment à nos yeux ! Les fidèles des nombreuses églises dont l'Église de Québec est la mère féconde se groupent autour de leurs pasteurs ; les pasteurs autour de leurs évêques ; les évêques sont unis par la même foi et la même hiérarchie à leurs métropolitains ; les métropolitains à leur tour vénèrent l'Église de Québec comme leur mère, tout en conservant leur indépendance hiérarchique.

« L'épiscopat est un, dit saint Cyprien, et chaque évêque en possède solidement une portion. L'Église de même est une et se répand au loin par sa fécondité toujours croissante. C'est un soleil dont les rayons sont innombrables, mais dont la lumière est une. C'est un arbre dont les rameaux sont en grand nombre, mais dont le tronc est un ; c'est une source qui se divise en plusieurs ruisseaux tout en conservant à tous une seule et même origine. » Ne dirait-on pas que le grand docteur a voulu dépeindre la fête qui nous réunit en ce moment autour d'un siège en qui Dieu a voulu montrer comme un abrégé des grands et de la beauté de son Église ?

L'unité, M. C. F., ne fait pas seulement la beauté de cette Église, elle est aussi la source de cette force et de cette fécondité admirable qui nous reste à contempler.

## II

Notre-Seigneur Jésus-Christ avait dit à ses disciples : « Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » (5).

Du haut de la croix la parole du Maître est venue jusqu'à nous. Et malgré le glaive de l'homme luttant contre le Verbe de Dieu, malgré les persécutions se succédant dans le monde païen pour étouffer, à son berceau, l'Église du Christ, la religion marche triomphante vers ses immortelles destinées : fécondée par le sang des Apôtres et des martyrs, elle rayonne jusque dans les coins les plus reculés de l'univers : « Usque ad ultimum terræ. »

L'apostolat s'exerce d'abord dans les limites restreintes de la Judée, en faveur des brebis d'Israël, puis il s'élance à la conquête des âmes, et la foi se répand dans l'univers avec force et avec certitude. Le commandement de Jésus-Christ a été exécuté. *Erilis mihi testes usque ad ultimum terræ.*

Mes frères, ces deux caractères de l'Église universelle se retrouvent aussi dans l'Église de Québec.

Suivez l'apôtre canadien au sillon de lumière et de bienfaits qu'il trace après lui ! Remontez à sa suite les fleuves du Nouveau-Monde ; enfoncez-vous dans les vastes forêts de l'immense territoire qui n'a connu que l'erreur, et soyez les témoins des prodiges qu'il opère. Il a dressé sa tente aux pieds des Montagnes-Rocheuses ; les côtes du Pacifique sont étonnées de le voir ; les îles tressaillent d'allégresse à sa venue ; les montagnes et les collines retentissent devant lui des cantiques de louanges, et tous les arbres du pays font entendre leurs applaudissements (6). Partout, sur ses pas, le Père de la famille recueille une riche et abondante mission.

Missionnaires des premiers temps de notre patrie ; ouvriers de la première heure dans cette vigne du Père de la famille, écoutez la voix qui retentit aujourd'hui des chaires de ces soixante églises cathédrales et dans ces milliers d'églises

paroissiales où un peuple fidèle et nombreux se réunit aux pieds des mêmes autels ! Reconnaissez-vous la voix de vos enfants, comme Isaac reconnaissait celle de son fils Jacob ? La doctrine que vous annoncez, il y a deux cents ans, a-t-elle été mise en oubli ? A-t-elle été remplacée par une doctrine nouvelle ? Le siège apostolique d'où vous tenez vos pouvoirs, votre consolation, votre force, votre appui, est-il moins cher à vos enfants qu'il ne l'était à vous-mêmes ? Ah ! nous osons le dire, l'aurole de souffrance qui couronne aujourd'hui le front de l'immortel pontife qui gouverne l'Église, nous attache à notre Père, par un lien nouveau.

Et comment ces cinquante-neuf églises, filles bien-aimées de l'Église de Québec, se sont-elles formées ? Par quelle autorité cet immense territoire arrosé par les eaux du Saint-Laurent et du Mississippi, des rivières Colombie et McKenzie, qui a pour limites les deux océans, s'est-il divisé et se divise-t-il encore aujourd'hui ? — Toujours par l'autorité vivante et infaillible du chef unique de l'Église.

L'arbre planté, il y a deux cents ans, sur le rocher de Québec, arrosé par le sang des martyrs et par les sueurs des apôtres de notre patrie, produit tous les jours de nouvelles branches, et sur ces branches poussent des rameaux qui en produisent d'autres à leur tour.

Voyons en peu ce qu'était, il y a deux siècles, cet immense territoire, au point de vue du catholicisme.

A cette époque reculée, il y avait à peine deux mille catholiques dispersés sur cette vaste étendue ; un seul évêque pour gouverner ce petit troupeau. Et aujourd'hui on compte huit archevêques, quarante-cinq évêques et sept vicaires apostoliques, cinq millions de catholiques et plus de quatre mille prêtres.

Admirez l'impénétrable fécondité de l'Église de Québec ! Voyez comme elle étend ses conquêtes ; comme elle multiplie sa hiérarchie sacrée ! Dans toutes ces églises dont la vérité fait la beauté, c'est la même foi, le même baptême, le même Dieu : *Una fides, unum baptisma, unus Deus.* Et quel est le secret de « de cette vie, de cette puissance d'expansion et de fécondité ?

« C'est que chez nous, catholiques, tout est ramené au principe de l'unité ; tout repose sur l'unité, et dès lors point de division, point de séparation ; mais une action unique et commune, forte, puissante, qui, sous l'autorité d'un seul, s'étend jusqu'au bout du monde, multipliant sous toutes les formes « la grande famille catholique. »

Isaïe l'avait annoncé lorsque, parlant à l'épouse du Christ, il dit : *Tes fils viendront de loin : Filii tui de longis venient : à tes côtés surgiront des filles, et filiae tuæ de lateribus surgent. Tu regarderas, tu seras dans l'abondance, et ton cœur s'étonnera et se dilatera de joie ! Videbis et afflues, et mirabitur et dilatabitur cor tuum. (7).*

O Jérusalem ! lève les yeux, regarde autour de toi..... Tes déserts, tes solitudes, ta terre autrefois semée de ruines ne pourront suffire à la multitude qui se rendra vers toi..... Réjouis-toi, toi qui étais stérile ; pouso des cris d'allégresse, toi qui n'étais pas devenue mère ; les enfants de ta stérilité te répéteront : le lieu est trop étroit. Étends l'espace que tu occupes, développe les toiles de tes tentes, allonge leurs cordages. Tu pénétreras à droite et à gauche, ta postérité héritera des nations et habitera les villes désertes (8).

C'est à l'Église universelle que le prophète Isaïe adresse ces magnifiques paroles ; mais on peut à bon droit les appliquer aux églises qui, comme celles de Québec, ont été mères à leur tour d'une nombreuse postérité.

La parole de Jésus-Christ a été comme toujours puissante et féconde.

*Etis, fructum afferatis, fructus maneat.*

Ils sont allés partout : *catis.*

Ils ont porté du fruit en tous lieux ; *fructum afferatis.*

Le fruit demeure toujours : *fructus maneat.*

Pourquoi ? Parce que dans l'Église, nous dit saint Cyprien, la doctrine de la vérité est placée dans la chaire d'unité.

Il y a un centre d'unité ; il y a un pontife infaillible, un docteur, un père.

En un mot, il y a Pierre.

Pierre qui a reçu de Jésus-Christ les clefs du royaume céleste : il ouvre le ciel, et personne ne peut le fermer ; il ferme, et personne ne peut ouvrir ;

Pierre qui confirme ses frères dans la foi ;

Pierre qui vit et préside dans ses successeurs ; Pierre qui commande, et tous les fronts s'inclinent devant sa parole souveraine ;

(4) Rom. XI, 16.

(5) Act. I, 8.

(6) Isaïe LV, 12.

(7) Isaïe LX, 4.

(8) Isaïe.

Pierre qui enseigne ; et tous les esprits et tous les cœurs se soumettent dans la foi, l'amour et le respect :

Pierre qui confirme, et tout ce qui est faible et chancelant devient fort et inébranlable.

O Pierre ! ô pontife-roi, aujourd'hui couronné d'épines ! vicaire infailible de Celui qui s'est dit la voie la vérité et la vie, permettez à vos enfants de l'Eglise de Québec et de toutes les églises dont elle est la mère féconde et glorieuse, de vous offrir, à travers l'espace, les hommages respectueux de leur vénération, de leur amour, de leur respect et de leur espérance !

Où, d'espérance ! car Dieu est avec vous dans cette lutte suprême et décisive que vous soutenez pour la vérité et la justice ; Dieu est avec vous ; il renversera vos ennemis. *Agnoscite pro justitia, pro animâ tuâ et usque ad mortem certâ pro justitiâ, et Deus expugnabit pro te inimicos tuos (9).*

Dans leur orgueil insensé, ils croient avoir prévalu contre la justice, contre Dieu lui-même ! Ils se vantent d'avoir anéanti son ouvrage ; d'avoir tué et enterré la Papauté ! Nouveaux Pilates, ils ont opposé leurs sceaux pour mieux enchaîner leur victime dans le tombeau ; mais viendra le jour où ils entendront avec effroi cette parole qui répoussera le ciel et la terre : *Surrexit !* Il est ressuscité !

Chantons des hymnes de joie, car le Seigneur a manifesté sa gloire et sa puissance. *Cantemus Domino, gloriosi enim magnificatus est. (10).*

Telle est en effet l'Eglise catholique ; telle elle a été, telle elle sera jusqu'à la fin des siècles. Tout change et tout passe ; mais elle demeure parce qu'elle est fondée sur une parole divine qui demeure éternellement ; parole toujours une, parole qui fera à jamais notre foi, le fondement de notre espérance et l'aliment de notre charité et de notre reconnaissance !

O Eglise de Québec ! tu n'as pas sans doute les mêmes promesses d'immortalité et d'infailibilité que l'Eglise universelle, mais il est bien permis à tes enfants de considérer avec amour et orgueil les deux siècles qui mesurent la durée de ton existence glorieuse !

Toujours féconde, tu n'as cessé de cultiver et d'agrandir la vigne confiée à la vigilance des Pasteurs toujours de plus en plus nombreux que le divin Maître veut l'associer.

Toujours une, malgré la multiplicité sans cesse croissante de tes enfants, tu vois ici réunis des évêques et des prêtres de presque toutes les parties de ce vaste continent : interroge leur croyance, et ils te diront qu'il n'y a pas un seul article de foi, pas un iota pour lequel un seul d'entre eux hésitât à répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Remonte le cours de ces deux siècles et interroge à leur tour ceux qui dorment aujourd'hui dans la poussière du tombeau, après avoir achevé leur course apostolique.

Venez confesser votre foi, ô enfants de l'Eglise du Canada ! Venez le premier, sortez de votre tombe glorieuse, ô immortel de Laval ! Venez, vous, les héritiers de son siège et de son zèle !

Apparaissez, vous les illustres fondateurs de toutes ces églises qui tirent leur origine du Siège de Québec ! Venez, disciples de saint François, premiers missionnaires de ce pays ; venez, enfants de Loyola, soldats généreux dont les combats sont nos gloires les plus nobles et les plus pures, et le sang le plus glorieux trophée de notre foi ! Venez, enfants de saint Augustin, de saint Dominique, de Marie Immaculée, de saint Alphonse, athlètes couronnés de gloire, martyrs de la féroce des bourreaux, ou victimes d'un long et pénible apostolat ; venez missionnaires intrépides des peuples sauvages du Nord-Ouest, de la rivière McKenzie, de l'Orégon, de la Colombie, de Vancouver ! Apparaissez, dans cette Basilique, ô vous zélés et pieux directeurs du séminaire de Québec, de Saint-Sulpice, et de tous nos collèges, vénérables fondatrices de nos communautés religieuses, épouses de Jésus-Christ, qui avez donné à la jeunesse les trésors d'une éducation chrétienne, à la pauvreté le vêtement et la nourriture, au repentir un refuge assuré, à toutes les misères humaines un soulagement et une consolation.....

Mais ne viendrez-vous pas à votre tour, hardi navigateur de Saint-Malo, vous qui le premier avez exploré ces vastes solitudes, avez pris possession du Canada, au nom de Jésus-Christ ; et vous qui avez estimé le salut d'une âme un bien plus précieux que la conquête d'un royaume, Samuel de Champlain, pieux fondateur de Québec ; et vous qui n'avez d'autre ambition que de servir Dieu et de travailler pour sa gloire, noble de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie, ne viendrez-vous pas ici témoigner de votre foi ?

Venez aussi nobles enfants de la catholique Irlande qui avez tant souffert pour rendre témoignage à votre foi.

Tous ensemble, ils sont devant vous, M. F., interrogez-les. Quelle a été votre foi ? Ecoutez leur réponse unanime.

« Toujours nous avons cru, toujours nous avons enseigné l'Eglise Une, Sainte, Catholique, Apostolique et Romaine..... La foi de Pierre, la foi des Apôtres et des Martyrs a été notre foi. »

O mes frères ! Quel spectacle ! Quelle auguste assemblée ! Qu'elle est belle cette église du Canada dans sa féconde unité ! Qu'elle est digne de notre admiration et de notre amour dans son tout, qui est l'Eglise catholique ! Qu'elle est inébranlable, saintement et inviolablement unie à son Chef, au successeur de Saint-Pierre !

« Oh ! que cette union ne soit jamais troublée ! Que rien n'altère cette paix et cette unité où Dieu habite. » (11)

O Marie conçue sans péché, Reine et Patronne de cette Basilique, de cette Maison Royale que Jésus a bâtie pour vous, sa sainte Mère, abaissez sur vos enfants vos yeux si pleins de miséricorde ! Abaissez-les sur l'Eglise de Québec et sur toutes ces illustres églises, ses filles bien aimées, si heureuses de vous appartenir. Soyez le fleau de toutes les erreurs ; soyez toujours la protectrice de notre foi. Bénissez les Pontifes, les prêtres et les fidèles. Soyez notre force et notre consolation, notre appui et notre joie, notre lumière et notre espérance, soyez plus encore, soyez notre Mère.

Veillez aussi, Monseigneur, nous bénir et bénir tous nos vœux. Héritier de la foi et de la charité, du pouvoir et des vertus de l'immortel de Laval, vous êtes le gardien fidèle et intrépide du dépôt de la foi léguée à votre illustre église de Québec par tous les saints pontifes qui vous ont précédé.

Puissez-vous continuer à de longues années, *ad multos annos*, cette illustre succession des Laval, des Saint-Valier, des Briand, des Plessis, cette glorieuse chaîne des pontifes dont le premier anneau touche au berceau de notre patrie !

Votre bénédiction, Monseigneur, répétée par les vénérables prélats qui entourent votre Siège métropolitain, sera ratifiée dans le ciel, et sera pour nous tous le gage des bénédictions de l'éternité.

Au grand banquet, Mgr. Taschereau, l'hon. P. J. O. Chauveau et M. Owen Murphy ont prononcé chacun un discours que nous donnons ci après :

DISCOURS DE MGR. TASCHEREAU.

« Excellence, Messieurs,

« Messieurs,

« Chez tous les peuples du monde, un repas pris en commun a été le gage de la paix, le signe de l'amitié et comme le sceau de l'hospitalité. Il semble qu'il s'établisse tout naturellement une plus parfaite union des cœurs entre ceux qui sont assis à la même table.

« Ce que la nature enseigne, la grâce le fortifie, l'élève et lui imprime le cachet d'une beauté surnaturelle.

« Voilà pourquoi dans cette réunion je vois autre chose qu'un repas ordinaire, car le souvenir qui nous rassemble appartient à un autre ordre de choses où la grâce divine exerce son empire, et j'en conclus que cette grâce n'est pas tout à fait étrangère à cette amitié, à cette hospitalité que nous voulons cultiver.

« De quoi s'agit-il en effet ?

« Il y a deux siècles, à pareil jour, le souverain pontife Clément X, d'heureuse mémoire, établit Mgr. de Laval premier évêque de Québec. L'autorité exercée en cette occasion, la juridiction qui en découlait, les bienfaits dont nous rendons grâces et ceux que nous attendons, tout relève de cet ordre de chose qui n'est pas de ce monde.

« La joie que nous ressentons à cette occasion, la prière qui s'épanche de nos cœurs, les manifestations qui se font jour de tous côtés, ce repas lui-même qui nous réunit, tout cela, sans doute, n'est pas surnaturel en soi ; mais c'est le rapport intime avec ce qui est au-dessus de la nature.

(11) Bossuet.

(9) Ecclii., IV, 33.

(10) Exod. XV, 1

« Aussi, Excellence, Messieurs et messieurs, quand je vois Terre-neuve et Vancouver se donnant la main, le Mississippi et la Rivière McKenzie se rencontrant sur le Cap Diamant, j'admire autre chose qu'une réunion amenée par une de ces combinaisons humaines qui passent comme une ombre. Aucun fait purement naturel n'aurait, à mon avis, après deux siècles, la force névrosaire pour opérer ce que nous voyons aujourd'hui. De l'Orient et de l'Occident du Septentrional et du Midi sont venus des hommes qui ne s'étaient jamais parlé, des hommes appartenant à des races, à des provinces, à des états différents, indépendants les uns des autres, mais tous ont la même foi, la même doctrine, tous ont tenu à honneur et bonheur de venir saluer cette église qui, après l'église apostolique de Rome, est leur mère commune dans la foi.

« Et ce qui fait ressortir davantage le caractère de cette fête, c'est que nous sommes en réalité bien plus de convives qu'il n'y en a d'assis autour de cette table. Les absents de corps sont présents de cœur et d'esprit. Ils sont avec nous dans l'allégresse, avec nous dans la prière qui implore les bénédictions célestes, avec nous, le dirai-je ? avec nous autour de cette table ; car l'hospitalité qui leur a été offerte de tout cœur, ils l'ont agréée de même, tout en regrettant que d'impérieux devoirs les empêchent d'en profiter. Cette union des cœurs et des esprits que nous éimentons en mangeant le même pain matériel, ils la nourrissent dans leur âme en pensant à nous comme nous pensons à eux.

Mais en parlant de ceux qui sont ici présents de cœur, pourrions-nous oublier celui qui, à l'occasion de cette fête nous a donné des marques si éclatantes de l'intérêt qu'il nous porte ? Vous avez deviné ma pensée, et nommé celui qui a conféré le titre de Basilique à un sanctuaire qui nous est devenu plus cher que jamais. Vous avez nommé le successeur de Clément X, Pie IX, notre père, Pie IX, le vicaire de Jésus Christ sur la terre, Pie IX, le rocher immobile contre lequel viennent se briser en frémissant, les vagues écumantes de toutes les erreurs désastreuses des temps modernes !

Mais il a un autre titre à notre admiration, et vous ne me pardonneriez pas si je l'oubliais. Ah ! c'est bien lui qui a droit de dire, comme Saint-Paul. *Ego vincit in Domino. Moi qui suis prisonnier pour l'amour du Seigneur !*

Eh bien ! oui, ce prisonnier il est avec nous dans notre joie et notre reconnaissance ; sa bénédiction paternelle est sur nous. Avec tous ces absents dont je parlais tout à l'heure, il pense à nous comme nous pensons à lui !

« Avais-je raison, de dire que, dans cette réunion, il faut voir quelque chose de plus qu'un repas ordinaire ?

« Maintenant, Excellence, Messieurs et messieurs, puisque, malgré mon indignité, je dois parler au nom de cette Église de Québec, votre mère et la mienne, laissez-moi vous dire combien elle est sensible à la marque d'honneur et d'affection que vous êtes venus lui donner en ce jour. Elle en conservera un souvenir ineffaçable, car une tradition toujours vivante et vivace recevra, et transmettra à son tour les sentiments de joie et de reconnaissance dont sont inondés les cœurs de tous les enfants de cette église.

« De génération en génération on se racontera la splendeur des illuminations, l'imposante solennité de la procession, les échos de l'artillerie, les accords mélodieux de notre musique religieuse, le choix si heureux du sujet de nos concerts et l'exécution plus heureuse encore de ce chef-d'œuvre, et les mille détails de ces arcs de triomphe élevés à la gloire des métropoles ou de nos missionnaires.

« Et en parlant de ceux qui ont contribué à relever l'éclat de cette belle fête, on n'oubliera pas que beaucoup de nos concitoyens, qui ne partagent pas notre croyance, ont néanmoins contribué généreusement à augmenter

notre allégresse, en s'y associant avec une cordialité dont nous garderons toujours l'agréable et reconnaissant souvenir. »

#### DISCOURS DE M. CHAUVEAU.

Monsieur l'Archevêque de Québec,

Excellence,

Messieurs et Messieurs,

Vous venez de l'entendre et d'y applaudir à bon droit : ce banquet n'est pas un banquet ordinaire : c'est pour bien dire une partie de la fête religieuse que nous célébrons et rien ne saurait mieux relever et ennoblir l'acte si naturel que nous accomplissons en ce moment que le langage mystique dont notre digne Archevêque vient de l'honorer.

Un grand poète l'a dit : il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que nous n'en rêvons dans notre philosophie—et l'on peut ajouter qu'il y a un sens plus profond aux choses les plus ordinaires qu'on ne peut le soupçonner. Chez tous les peuples anciens à Rome comme à Sparte, chez les nations sauvages de l'Amérique comme dans les contrées à demi civilisées de l'Asie, il se donnait autrefois des banquets où l'on invitait les âmes des ancêtres : à celui-ci sont conviés tous les grands souvenirs de notre histoire ; bien plus tous ceux de l'histoire des nations qui ont peuplé ce continent ; bien plus encore tous ceux de l'Église qui par Rome et Jérusalem se relie aux premiers âges du monde.

Ces souvenirs, sans doute il serait impossible d'en donner même la plus faible esquisse—mais les noms des grands hommes qui ont illustré les annales des peuples ont cette puissance magique de tout rappeler, de tout dire, de tout condenser dans quelques lettres—et c'est pour cela que vous les avez entendus proclamer aujourd'hui avec tant d'éloquence du haut de la chaire sacrée, pour cela qu'à l'occasion de cette fête, ils remplissent depuis plusieurs jours les colonnes de nos journaux ; pour cela que ce soir vous verrez briller à travers les feux de l'illumination tant de noms, de portraits et de monogrammes. C'est notre manière à nous, peuples modernes, d'évoquer les mânes des ancêtres, de leur faire raconter le passé d'un seul trait, de leur arracher bien plus sûrement que ne le faisait la vieille nécromancie, les secrets de l'avenir en modelant à leur ressemblance les pensées, les sentiments, les aspirations des générations nouvelles.

Ainsi pour nous tenir dans l'ordre d'idées qui doit présider à ce banquet si nous voulons rappeler en deux mots les luttes du christianisme contre les féroces pratiques de l'idolâtrie dans les premiers jours de notre histoire, deux noms glorieux ceux de Brébeuf et de Lalemant feront apparaître de suite à nos yeux les travaux de tous nos missionnaires, les souffrances de tous nos martyrs.

Si, pensant aux nobles tribus, alliées de nos ancêtres, nous voulons consacrer le souvenir de ces peuplades errantes qui ne seront bientôt que des légendes, les noms de deux hommes vraiment distingués, de deux philosophes de la forêt qui plus heureux que Socrate et Platon ont pu saisir par le baptême et l'évangile la réalité de leurs songes, de ce qu'ils avaient rêvé dans leur philosophie,—les noms de Membertou et de Koudiaronk évoqueront toute la période anté-historique et pour bien dire fabuleuse de ce continent.

Si je veux parler de l'organisation de cette église, aujourd'hui si vaste et si nombreuse, si je veux représenter toute une société naissante et se développant dans ce qui n'était alors qu'une forêt vierge, rappeler les triomphes des guerriers comme les travaux des administrateurs, le dévouement des pieuses fondatrices de nos convents, l'héroïque existence de l'habitant canadien, laboureur et

soldat, élevant bravement de nombreuses familles sur le principe que lorsqu'il n'y a rien ou peu de chose pour deux il y a toujours assez pour quinze ou vingt; si j'entreprends de raconter les premiers pas de l'instruction publique, de la charité chrétienne, des lettres, des sciences, de l'industrie elle-même, je n'aurai qu'à prononcer le nom qui, dans cette fête en toute justice doit être au premier rang: je n'aurai qu'à nommer l'illustre de Laval-Montmorency; autour de ce nom à jamais glorieux se grouperont de suite et le passé et le présent et l'avenir du Canada, disons mieux de l'Amérique catholique.

S'il s'agit de rappeler la fondation de cette colonie de Montréal très-distincte de celle de Québec, de cette entreprise hasardeuse et jugée alors plus que téméraire d'un établissement français au sein du pays Iroquois, il suffira de vous montrer de Maisonneuve portant et érigeant lui-même sur le Mont-Royal le signe du salut. Son nom dira aux habitants de la cité sans tout ce que nous disent à nous mêmes ceux de Jacques Cartier et de Champlain.

Si ensuite il me fallait dire la douloureuse et difficile transition qui fit de la Nouvelle-France une possession britannique, la prudence, la sagesse que montrèrent nos pères lorsqu'ils surent se concilier le bon vouloir de leur nouvelle métropole et, pour cela, réprimer les sentiments les plus naturels et les plus vivaces, je n'aurai qu'à nommer Mgr. Briand.

Faut-il raconter la grande lutte de notre nationalité et de notre religion contre les envahissements d'une oligarchie acharnée à notre perte, lutte qui, en définitive a procuré à ce pays les libertés dont nous jouissons en commun avec nos co-sujets de toutes les origines, je n'ai pas même besoin de prononcer les noms de nos tribuns et de nos publicistes ils seront tous évoqués avec celui de Plessis dont la prudence et la fermeté, en sauvegardant les droits de l'église, assura ceux de la société civile.

Passant au pays d'où tant de nos concitoyens tirent leur origine, abordant avec le respect qu'elle mérite l'île verdoyante que le voyageur américain aperçoit la première dans l'ancien monde, île qui fut autrefois couverte de monastères, asiles de la poésie, de la science et de la vertu, pays qui par un détestable anachronisme a partagé avec l'héroïque Pologne l'honneur de souffrir pour la foi en plein dix-huitième siècle, qui a envoyé des légions de martyrs au ciel et répandu sur toute la surface du globe des légions de croyants; si nous voulons retracer d'un seul mot toute l'histoire de l'Irlande, le nom de son grand tribun O'Connell se trouvera de suite sur toutes les lèvres.

N'oublions pas, en même temps, que le nom qui rappelle les plus grandes gloires militaires de l'empire dont le drapeau glorieux nous protège encore, le nom de Wellington est à jamais associé au mouvement de justice qui rendit aux catholiques des trois royaumes leurs droits civils et politiques à l'acte d'émancipation.

A l'origine du Christianisme quel grand nom mystique que celui qui fut donné au Prince des apôtres par Dieu lui-même—ce nom de Pierre, symbole vénéré dans l'antiquité comme dans la nouvelle loi, symbole qui se trouve dans tous les cultes bons ou mauvais depuis l'Égypte et la Gaule jusqu'à l'Amérique du Sud, nom qui s'identifie de nos jours avec le plus grand monument religieux des temps modernes, nom qui signifie et le chef de l'Église et l'Église elle-même!

Si à la suite de ce nom qui rappelle à la fois l'apostolat, la persécution, le martyr et le triomphe, nous voulons songer à des jours plus heureux, sinon plus glorieux, de suite Constantin, Charlemagne et saint Louis nous apparaîtront, ces deux derniers nous disant bien haut ce que peut faire notre mère chérie la France lorsqu'elle sait se montrer la fille aînée de l'Église, ce qu'elle sera peut être

encore un jour si Dieu n'a pas fermé le livre de ses glorieuses destinées.

Thomas d'Aquin et Bossuet nous montrent l'église triomphant par la science et l'éloquence, tandis que le nom de Léon X fera passer sous nos yeux le magnifique cortège des grands artistes, des littérateurs chrétiens de son siècle et nous rappellera cet illustre patronage des sciences, des lettres et des arts qui fait la gloire du Vatican. Si nous voulons contempler un spectacle plus sublime encore, voir à la fois les orphelins recueillis, les malades secourus, les ignorants et les déshérités de toutes les classes adoptés par la charité chrétienne, le nom de Vincent de Paul réunira toutes ces merveilles.

Enfin si nous voulons louer le plus généreux effort qui se soit jamais fait pour l'union de l'ordre et de la liberté, parler d'une époque aussi triste sous le rapport du droit violé et de la tradition foulée aux pieds que glorieuse à raison de la plus majestueuse et de la plus sainte des résistances, si nous voulons faire pâlir tous les tyrans et les usurpateurs, faire rougir (ce qui est plus difficile) tous les traîtres et les intrigants au milieu de leurs succès et de leurs triomphes—le nom de Pie IX le nom du Pontife vénéré, du prisonnier du Vatican, s'élançant de vos cœurs sur vos lèvres, retentira dans cette enceinte comme un cri suprême, d'amour, de prière et d'espoir.

Messeigneurs et Messieurs,

L'œuvre de la civilisation chrétienne en Amérique à laquelle ceux qui ne partagent pas toutes nos croyances ne peuvent nier que nous avons donné la plus vive impulsion—je n'en veux d'autre preuve que les ouvrages récents d'un de leurs meilleurs écrivains, M. Parkman, et le concours bienveillant donné à cette fête par nos concitoyens protestants et que l'Archevêque de Québec a si bien apprécié,—cette œuvre ne peut recevoir qu'une impulsion plus grande encore de cette démonstration. C'est quelque chose au milieu de l'envahissement des préoccupations matérielles que de voir des hommes se réunissant de si loin pour une idée, l'idée religieuse que tant de symptômes hélas nous montraient naguère comme affaiblie dans le monde entier et vacillant sous les attaques répétées du scepticisme et du matérialisme.

Même en dehors de notre religion, toutes les voix honnêtes s'élèvent plus que jamais contre ces funestes tendances, et parmi celles là, aucune ne s'est fait entendre avec plus de force et de majesté que celle qui vient de se faire pour toujours, la voix de Guizot. Cet homme d'état, ce publiciste illustre vient presque de fermer la marche funèbre des grands génies qui se levèrent sur la France au commencement de ce siècle: n'oublions pas qu'à la honte de bien des catholiques, il réclama avec énergie, contre la spoliation des États-Romains, qu'il reconut le pouvoir temporel comme une nécessité sociale et politique, qu'il sut flétrir comme une grande perturbation de toute la société chrétienne, les événements que nous déplorons nous mêmes.

La postérité, Messeigneurs et Messieurs, se souviendra de la grande démonstration que nous faisons aujourd'hui. Si nous contemplons avec étonnement l'immense progrès qui s'est opéré dans les deux siècles révolus, peut-être nos descendants seront-ils encore plus étonnés que nous lorsqu'après un autre siècle ils porteront leurs regards en arrière. Ils auront, eux aussi, bien des noms à ajouter au catalogue des illustrations, noms que certaines convenances n'empêchent de prononcer ici. Par exemple à celui du second fondateur de notre Université-Laval, Louis-Jacques Casault, il en est d'autres intimement liés à l'œuvre de Mgr. Laval qui s'ajouteront alors avec un bien grand éclat.

Ceux qui ont multiplié dans la région de Montréal et sur les rives de l'Ottawa, sur les points pour nous les plus contestés et les plus menacés, tant de fondations

nouvelles, recevront alors l'apothéose de l'histoire. Dans les immenses régions de l'Ouest, des peuples nombreux acclameront des noms que la petite province de Manitoba vénère aujourd'hui ; dans les provinces du golfe, sur les côtes de l'Atlantique dans ces villes maritimes dont les flottes couvraient alors toutes les mers, des catholiques émancipés de la plus odieuse sujétion sous le rapport de l'instruction publique sauront à qui faire honneur de leurs libertés si difficilement conquises.

Dans les immenses contrées que couvre le drapeau constellé de la grande république, notre religion qui a déjà fait tant de progrès en complera de plus grands encore. Dans les déserts que traversent les voies ferrées qui s'étendent de l'Atlantique au Pacifique, dans bien des grandes villes qui malgré la foule sont encore pour notre religion d'autres déserts, des Jérusalem nouvelles, rappelant les vers Racine, tressailleront d'allégresse à la vue des nombreux enfants que " dans leur sein elles n'auront point portées."

Enfin sur les côtes de l'Océan Pacifique, des légions de missionnaires se seront élancées vers la conquête spirituelle de l'Asie, elles auront porté d'occident en orient ce flambeau de la foi qui nous est venu du vieux monde ; elles auront rejoint les missionnaires de l'Europe et avec eux ramené la civilisation chrétienne au berceau de toutes les religions antiques. Grande sera la joie que l'Eglise du Canada en ressentira, car alors la véritable route de l'Europe vers les Indes à travers l'Amérique, si longtemps cherchée, aura servi les vues de la Providence !

Et soyez certains, Messieurs, que dans la grande fête de famille qui se donnera dans un Québec, je l'espère beaucoup plus splendide, et j'ose l'espérer aussi catholique que celui d'aujourd'hui, en présence de cette grandiose nature que rien ne pourra détruire, au milieu des monuments de notre histoire, s'il en reste encore, du moins en présence de cette vénérable basilique de Notre-Dame de Québec, que sa nouvelle et auguste consécration aura protégé contre les atteintes du vandalisme moderne, soyez certains que dans cette grande fête le souvenir du premier octobre mil huit-cent-soixante-et-quatorze ne se séparera pas plus de celui du premier octobre seize-cent-soixante-et-quatorze, que vos noms, Messieurs, ne pourront être séparés de celui de l'illustre Laval.

#### DISCOURS DU MAIRE DE QUÉBEC.

" Qu'il plaise à Votre Grâce,

" C'est pour moi un bonheur immense, comme premier magistrat de cette ville ancienne et renommée, d'avoir l'occasion, au nom et de la part des citoyens de Québec, de souhaiter la bienvenue à tant de membres vénérables et illustres des ordres épiscopaux et sacerdotaux, qui ont eu la bienveillance de consentir à honorer de leur présence la célébration d'un événement commémoratif qui jette un si grand lustre sur notre ville, et ajoute encore aux nombreux souvenirs historiques par lesquels elle s'est éminemment distinguée parmi toutes les villes de ce continent.

" Je regarderai toujours comme l'un des plus heureux événements de ma vie que la tâche me soit échu, officiellement, de participer aux augustes cérémonies qui ont été couronnées par le banquet actuel ; et les archives de notre Conseil conserveront avec soin, pour la postérité, la mémoire de la part que ce corps a pu prendre à ces solennités. L'histoire des deux cents dernières années brille par des faits d'armes accomplis sur terre et sur mer, dont la forteresse de Québec a été le centre ; mais ce jour rappelle à notre esprit une histoire qui, si elle est entourée de moins d'éclat que la narration des sièges et des batailles, n'expose pas moins une gloire et une valeur plus précieuses à la race humaine dans la marche

paisible des conquêtes du missionnaire, accomplies au prix de souffrances non moins héroïques et beaucoup plus glorieuses que celles du guerrier.

" L'un descend dans la tombe couronné de lauriers, encouragé par les acclamations du genre humain avec tout l'éclat qui accompagne les grandes actions militaires ; l'autre meurt dans l'obscurité, méprisant l'approbation du monde, ne se souciant seulement que de l'approbation de sa conscience, l'accomplissement de son devoir et acceptant, comme sa seule récompense, la couronne du martyr.

" Il ne m'appartient pas de m'engager dans un sujet comme celui-ci, mais tout catholique doit regarder avec orgueil et satisfaction la prospérité de l'Eglise fondée par ces saints personnages et qui fleurit aujourd'hui dans la Puissance du Canada. Sous les lois anglaises, ses droits et ses privilèges sont assurés, ses biens protégés et garantis par la plus haute sanction que la loi puisse donner, et son développement futur assuré par l'administration éclairée des prélats illustres qui président à ses destinées.

" Désirant renouveler l'expression du grand honneur qui a été accordé à notre ville par la présence de tant d'hommes vénérables, venus de loin, je leur souhaite de nouveau la bienvenue et j'espère que le souvenir de leur visite dans cette ancienne capitale, restera gravé dans tous les cœurs, comme le plus mémorable événement de notre vie."

Il y a encore quelques autres documents que nous voudrions publier ; malheureusement, l'espace nous manque. Nous ne pouvons cependant résister au désir de mettre sous les yeux de nos lecteurs les deux lettres suivantes, l'une de Saint-Vincent de Paul à la révérende mère supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, et l'autre, de Saint-François de Sales, à Madame de Chantal. Elles sont une précieuse relique de l'époque dont les fêtes du *Triduum* ont évoqué le souvenir.

Outre leur importance historique, d'ailleurs, ces deux lettres sont encore précieuses à cause de la charité et de la piété qu'elles révèlent. Nous les reproduisons avec leur ancienne orthographe :

(Copie de la lettre de Saint-Vincent de Paul, à la Rév. Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec.)

Paris, ce 25 avril 1652.

Ma Rév. Mère,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais. Il est vray que ceux qui m'ont fait l'honneur de vous rapporter l'estime que je fais des missions du Canada ont eu sujet de le faire ; car en effet je regard cet œuvre comme l'un des plus grands qui se soient fait depuis quinze cens ans, et ces saintes ames qui ont le bonheur d'y travailler comme des ames vrayement apostoliques qui meritent l'aprobation et le secours de toute l'Eglise, particulièrement vous et votre communauté qui contribuz à l'assistance spirituelle et corporelle des pauvres et des malades qui est le comble de la charité chrétienne, et en quoy je tiendray à singulière benediction de vous aider s'y l'plait au bon Dieu de m'en faire la grâce quelque jour ; Quant a present, Ma chère Mère, cela m'est du tout impossible, à cause des misères de ces pays icy, provenantz des guerres passées et des divisions presentes de ce royaume, qui reduisent les provinces dans une entière desolation, aqtoy plusieurs personnes charitables de Paris s'achent d'apporter quelque remède contribuant de leurs soins et de leurs amosnes pour empêcher que le monde perisse de pauvreté ; mais ces amosnes ne pouvant suffire, il servirait de peu de leur parler des besoins du Canada. Je ne doute pas, ma chère mère, que ceux de votre hôpital ne soient grands après les pertes que les Hiroquois vous ont fait souffrir de dela, et la diminution notable de revenu que vous avez icy sur les coches, dont je suis bien tesmoin pour ce que plusieurs de nos maisons y aient leur petite subsistance, ont peine d'en tirer l'amoitié de ce qu'elles en tiroient ci devant. Je prie Notre-Seigneur, Ma Rév. Mère qu'il suscite quelques bonnes personnes qui vous donnent moyen de luy continuer vos services en ses pauvres membres. Et c'est ce que j'ose espérer de sa paternelle providence qui est adorable par tout. Jay une particulière confiance en vos prières, bien que je suis indigne d'y

participer, je vous les demande néanmoins avec toute l'humilité que je le puis, et avec désir qu'il plaise à Dieu me faire la grâce de vous servir qui suis en son amour.

Ma Révé. Mère,  
 Votre très-humble et  
 obéissant serviteur,  
 VINCENT DE PAUL,  
 Pfr. de la Mission.

(Copie de la lettre de Saint-François de Sales à Madame de Chantal.)

Madame, ma chère fille,  
 Je vous écris, avant hier seulement, pour accompagner une lettre que la bonne mademoiselle Desilles envoyait à monsieur Vie'may, son frère. Meys layme bien mieux vous écrire maintenant sur le sujet de votre lettre. Tandis que nos cors sont en douleur, il est malaisé d'eslever nos cœurs à la considération parfaite de la bonté de nostre Seigneur; cela n'appartient qu'à ceux qui par de longues habitudes ont leur esprit entièrement tourné du côté du ciel. My nous qui sommes encore trop tendres, nous avons des âmes qui se divertissent aysement au sentiment des humeurs et douleurs du corps. C'est pourquoy ce n'est pas merveille si durant vos maladies vous avez intermis l'usage de l'orayson intérieure, aussi en ce temps là, il suffit d'employer les prières jaculatoires et sacrées aspirations. Car puisque le mal nous fait tant souvent soupirer, il ne compte rien de soupirer en Dieu et à Dieu et pour Dieu, de plus que de soupirer pour l'yrre des plaintes inutiles. Mais maintenant que Dieu vous a rendu votre santé, il faut bien, ma chère fille, reprendre votre orayson au moins pour demi-heure le matin et un quart d'heure le soir avant souper. Car depuis qu'une fois N. S. vous a donné le goust de ce miel céleste ce vous sera un grand reproche si vous vous en dégoûtez, et mesme ment puis qu'il vous le fait goûter avec beaucoup de facilité et de consolation, ainsi que je me ressouviens. Et bien que vous ne l'avez avorté. Il faut donc prendre bien courage et ne point permettre que les conversations et cette vaine sujection que nous rendons à ceux que nous hantons vous prive d'un si rare bien comme est celui de parler cœur à cœur avec son Dieu. Vous m'obligerez certes beaucoup de me donner un peu des nouvelles de votre âme, car la mienne l'ayme chèrement et ne se peut empêcher de désirer de savoir en quel état elle se trouve, mais la variété des desseins que monsieur Vie'may a eu de vous faire revenir jey, et de vous faire demeurer au champ, m'a retenu de vous en demander. Faites moy donc ce bien, je vous en supplie, de m'écrire quelques fois, avec assurance que je vous donne de tout mon cœur vous répondre, comme aussi de correspondre fidèlement à l'honneur que vous me faites de me vouloir du bien, par une très sincère affection à votre service. Dieu soit à jamais au milieu de notre cœur, pour le remplir et faire ébonder en son saint amour. Ce sont les souhaits journaliers.

Madame, ma chère fille,  
 de votre plus humble amptere et serv.

FRANÇOIS DE SALES

AXI juill. 1610.

Je suis le fort allée, serv. de  
 Madame votre chère cœur; et  
 Mlle la petite nièce, ma fille, que  
 il m'adore de tout mon cœur.

Nous donnons enfin, à titre de renseignement historique, la liste des évêques qui ont occupé successivement le trône épiscopal de Québec :

Mgr. François de Laval, né à Laval, ville du Maine, le 23 mars 1624, nommé vicaire apostolique pour la Nouvelle-France et évêque de Pétrée *in partibus*, par le pape Alexandre VII, le 5 juin 1657; nommé évêque de Québec par Clément X, le 1er octobre 1674; démis le 24 janvier 1688; mort au Séminaire de Québec, le 6 mai 1708, âgé de 86 ans.

Mgr. Jean-Baptiste de La Croix Chevrières de Saint-Valier, né à Grenoble en Dauphiné, le 14 novembre 1653, nommé évêque de Québec, par le pape Innocent XI, le 7 juillet 1687, sacré le 25 janvier 1688; mort à l'Hôpital Général de Québec, le 26 décembre 1727, âgé de 74 ans.

Mgr. La-Frs. Duplessis de Mornay, né à Vannes, en Bretagne, nommé par Clément XI, co-adjuteur de Québec, consacré sous le titre d'évêque d'Eumonio *in partibus*, le 22 avril 1714, évêque de Québec, le 31 mai 1728, démis le 12 septembre 1733, mort à Paris, le 28 novembre 1741; âgé de 78 ans. Cet évêque n'est point venu au Canada.

Mgr. Pierre-Herman Dosquet, né à Lille, en Flandres, consacré par le Pape Benoît XIII, évêque de Samos, *in partibus*, le 25 décembre 1725, chargé de l'administration du diocèse, le 25 mai 1729; nommé co-adjuteur de Québec, par Clément XI, le 24 juillet 1730, évêque de Québec en 1733, démis le 29 juin 1739, mort à Paris, le 4 mai 1777, âgé de 86 ans.

Mgr. François Louis de Pourroy de l'Aube-Rivière, né à Attigny, en Champagne, nommé par Clément VII, évêque de Québec, le 20 juillet 1739, sacré en cette qualité, le 21 décembre de la même année, mort à Québec le 20 août 1740, âgé de 28 ans.

Mgr. Henri-Marie Dubreuil de Ponthriand, né à Varennes, en Bretagne, nommé à l'évêché de Québec, par Benoît XIV, le 6 mars 1751, consacré le 9 avril de la même année, mort à Montréal le 8 juin 1760, âgé de 51 ans et 5 mois.

Mgr. Jean-Olivier Briand, né à Plévin, en Bretagne, nommé évêque de Québec, par Clément XIII, le 21 janvier 1756, sacré le 16 mars de la même année, démis le 29 novembre 1784, mort au Séminaire de Québec le 25 juin 1794, âgé de 70 ans et 5 mois.

Mgr. Louis-Philippe Marichneau d'Esgly, né à Québec, le 5 avril 1710, nommé, par Clément XIV, coadjuteur de Québec, sous le titre d'évêque de Dorylée *in partibus* le 22 janvier 1772, sacré le 12 juillet de la même année, évêque de Québec, le 29 novembre 1784, mort à Saint-Pierre, Isle d'Orléans, le 4 juin 1788, âgé de 78 ans et 2 mois.

Mgr. Jean-François Hubert, né à Québec, le 2 février 1739, nommé par Pie VI, coadjuteur de Québec et évêque d'Almyre *in partibus*, le 14 juin 1785; sacré sous ce titre, le 29 novembre 1786, évêque de Québec, le 12 juin 1788, démis le 1er septembre 1797, mort à l'Hôpital Général de Québec, le 17 octobre suivant, âgé de 58 ans et 8 mois.

Mgr. Pierre Denaut, né à Montréal le 20 juillet 1743, nommé par Pie VI coadjuteur et évêque de Canatho *in partibus*, le 30 septembre 1794, sacré sous ce titre, le 29 janvier 1795, évêque de Québec, le 1er septembre 1797, mort à Longueuil le 17 janvier 1806, âgé de 62 ans et 6 mois.

Mgr. Joseph-Octave Plessis, né à Montréal, le 3 mars 1763, nommé par Pie VII, coadjuteur de Québec et évêque de Canatho *in partibus*, le 26 avril 1800, sacré sous ce titre le 25 janvier 1801, évêque de Québec le 27 janvier 1806, mort à l'Hôpital Général de Québec, le 4 décembre 1825, âgé de 62 ans et 9 mois.

Mgr. Bernard-Claude Panet, né à Québec, le 9 janvier 1753, nommé par Pie VII coadjuteur de Québec et évêque de Saktes *in partibus*, le 26 avril 1806, sacré sous ce titre, le 19 avril 1807, évêque de Québec, le 12 décembre 1825, mort à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 14 février 1833, âgé de 80 ans et 1 mois.

Mgr. Joseph Signay, né à Québec le 8 novembre 1778, nommé par le pape Léon XII, coadjuteur de Québec et évêque de Fussala, le 15 décembre 1826, sacré sous ce titre, le 29 mai 1827, évêque de Québec le 19 février 1833, élevé à la dignité d'archevêque, le 12 juillet 1844, par le pape Grégoire XVI. Co-prêlat à été revêtu du *pallium*, le 24 novembre de la même année, mort le 3 octobre 1850.

Mgr. Pierre-Flavien Turgeon, né à Québec le 12 novembre 1757, nommé coadjuteur de Mgr. Signay, le 14 février 1833, sacré évêque de Sydimo *in partibus*, le 11 juin 1834. Succéda à Mgr Signay comme archevêque de Québec, le 8 octobre 1850 et reçut le *pallium*, le 11 juin 1851. Décédé à l'archevêché, le 23 août 1867, à l'âge de 79 ans et 9 mois.

Mgr. Charles-François Baillargeon, né le 25 avril 1798, à l'Isle-aux-Grues. Fut élu en 1850 coadjuteur de l'archevêque de Québec; fut sacré évêque de Tloa, *in partibus*, le 21 février 1851, dans l'église des Lazaristes, à Rome, reçut du Pape le titre de *comte Romain* en 1862. Fut nommé archevêque de Québec le 28 août 1861 et reçut le *pallium* le 2 février 1868, mort le 13 octobre 1870.

Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, né à Sainte-Marie du Beauce, le 17 février 1820, élevé au trône archiepiscopal de Québec en décembre 1870, et sacré à Québec le 19 mars 1871.

#### Conférence de M. J. B. Cloutier à l'école normale-Laval.

M. le Président et Messieurs.

Depuis quelques années, on a diversément écrit sur notre système d'enseignement. Des hommes haut placés dans l'opinion publique, tant par leur position sociale que par leur capacité, ont traité la question à différents points de vue: les uns ont attaqué la loi d'éducation avec violence, d'autres l'ont défendue avec autant de

zèle que de succès ; d'autres enfin l'ont étudiée au point de vue du progrès. Parmi ces derniers, je puis citer particulièrement, M. le Dr. Larue, professeur à l'Université-Laval, le rédacteur du *Naturaliste* et M. Richard, député de Mégantic. Le premier, M. Larue, a prouvé par son travail qu'il possède un esprit éminemment pratique ; il est entré dans les détails les plus minutieux sur l'enseignement des différentes branches d'instruction ; en le lisant, on serait tenté de croire que le savant docteur a passé sa vie au milieu des enfants, tant il parle en connaissance de cause. Toutes les idées qu'il émet sur cette matière sont claires, lucides, concises. On remarque, comme toujours, dans les judicieuses suggestions du distingué rédacteur du *Naturaliste*, l'homme entièrement à la hauteur de la question qu'il traite. L'écrit de M. Richard mérite aussi les plus grands éloges.

Je regrette cependant que des hommes si bien disposés, qui ont manifesté d'une manière si intelligente le haut intérêt qu'ils portent à la cause si grande et si patriotique de l'instruction du peuple, je regrette, dis-je, qu'ils aient laissé dans leurs écrits une lacune importante. En effet, on s'est occupé des meilleures dispositions à prendre pour mieux enseigner la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, etc., des moyens à adopter pour donner à la jeunesse le goût de la lecture ; mais on a complètement oublié de parler du sort de l'instituteur, on n'a suggéré aucune mesure propre à améliorer sa position. C'est afin de combler cette importante lacune que je viens aujourd'hui, dans l'intérêt de la classe enseignante, m'occuper de *Des causes qui rendent la position de l'instituteur si difficile ; 2o. Des moyens de l'améliorer.*

Je ne crains pas d'être taxé d'exagération en disant que la position de l'instituteur est difficile. En effet, dès le début de sa carrière, il est obligé de laisser sa famille, ses amis, ses connaissances pour aller se réloger dans une paroisse éloignée, au milieu d'une population inconnue et souvent hostile, disposée à toujours le critiquer, à interpréter désavantageusement toutes ses démarches, toutes ses actions même les plus louables. A cette époque de la vie où le cœur du jeune homme a tant besoin d'expansion, il ne lui est pas même permis d'avoir un ami à qui il puisse confier ses peines, ses inquiétudes, ses chagrins. Et l'avenir ? Ah ! l'avenir ! c'est une lettre morte pour l'instituteur. Son jeune voisin, avec lequel il a appris à lire à l'école élémentaire de son village, a laissé le toit paternel on-même temps que lui : l'un a suivi un cours brillant à l'école normale, l'autre n'a appris qu'un simple métier, et cependant ce dernier est maintenant en position ; il a de l'emploi dans une boutique importante, gagne un salaire respectable et forme déjà des projets d'avenir. Avec de la santé, du travail et de l'économie, il est certain d'arriver ; quelques années encore, et il pourra ouvrir à son compte un établissement qui lui permettra de faire des économies pour ses vieux jours. Mais, l'instituteur, sur quoi peut-il compter ? quels projets d'avenir peut-il former ? Si aujourd'hui, dans la force de l'âge et de l'intelligence, il gagne un salaire dont se contenterait à peine un ouvrier, que sera-ce donc quand il sera devenu vieux ? quand sa santé sera usée par le travail, ses facultés intellectuelles fatiguées, son énergie émoussée par les difficultés sans nombre qu'il aura rencontrées, par toutes les avanies dont il aura été abreuvé ?

Il a appris à l'école normale que sa mission est un véritable sacerdoce, qu'il se doit tout entier à ses élèves, qu'il ne doit vivre, pour ainsi dire, que pour eux ; que les fonctions qu'il exerce sont de la plus haute importance, et que la manière dont il s'en acquittera pèsera d'un poids immense sur les destinées de son pays.

Fort de ces principes, animé du désir de faire du bien aux autres, il a accepté avec courage sa noble et difficile mission. Aussi, éprouve-t-il tout d'abord un certain contentement, une certaine jouissance. Le zèle qu'il déploie, les aptitudes qu'il manifeste, font prendre à sa classe un aspect des plus encourageants ; ses élèves sont appliqués, attentifs et progressent rapidement ; les commissaires et les contribuables se montrent satisfaits, et lui donnent tous les jours des marques d'estime, de considération. Car il faut remarquer que les premiers comme les derniers sont toujours bons princes dans les commencements. Le jeune homme se laisse d'autant plus facilement tromper par les apparences qu'il est sans expérience aucune ; il croit naturellement que les choses vont toujours aller ainsi ; il se félicite déjà d'avoir embrassé l'état d'instituteur ; il n'a pas même encore songé à s'informer des causes qui ont amené le départ de son prédécesseur.

Au bout de quelques mois, il croit remarquer un certain refroidissement, et constate que le premier enthousiasme est passablement éteint. Lorsqu'il rencontre les gens, les saluts sont plus courts, les sourires moins gracieux, les poignées de mains plus rares. Il ne tarde pas à s'apercevoir qu'il y a plus que de l'indifférence à son égard, c'est presque de l'hostilité. Dans ses classes même tout est changé ; ses élèves sont moins dociles, moins appliqués ; les leçons sont bien moins sues, les devoirs moins soignés. Il se perd en conjectures sur les causes qui ont amené ce revirement soudain. Il a beau chercher, examiner, il ne peut découvrir en quoi il aurait pu déplaire à qui que ce soit ; sa conscience ne lui reproche rien ; il a le sentiment d'avoir fait son devoir.

Mais voilà qu'un beau matin, il voit arriver majestueusement M. le président des commissaires, qui a pris pour l'occasion une figure et

des airs de circonstance. Il entre brusquement dans l'école, le chapeau sur la tête, et sans aucun ménagement, adresse à l'instituteur les reproches les plus amers, les plus blessants, et cela en présence de ses propres élèves.—On m'a fait des plaintes contre vous, M. l'instituteur ; il paraît que vous avez des préférés dans votre école ; on se plaint que vous négligez certains élèves pour en favoriser d'autres, etc.—M. le président, je regrette qu'on vous ait mal informé ; tous mes élèves me sont égaux, je vous l'assure, les plus pauvres comme les plus riches ; quant à la distribution de mon temps, je suis exactement en cela les enseignements que j'ai reçus à l'école normale.—Eh ! que m'importe, à moi, toutes vos histoires de distribution de temps et d'école normale, on se plaint de vous, vous dis-je, et si les choses ne changent pas, vous pouvez chercher une autre position pour l'année prochaine.—Mais, Monsieur, j'espère que vous ne me condamnerez pas sans m'entendre, que vous écouteriez mes raisons, et je vous prouverai dans l'occasion que personne n'a rien à me reprocher.—Sachez, Monsieur, que vos preuves et vos raisons valent peu de chose auprès des commissaires qui sont les maîtres, et que lorsqu'ils voudront vous renvoyer, ils ne vous en demanderont point la permission.—Dans ce cas, j'aurai recours à un autre tribunal, je porterai ma cause devant M. l'inspecteur.—Ah ! Ah ! M. l'inspecteur ? mais ne savez-vous pas que nous sommes au-dessus de M. l'inspecteur ? nous sommes même au-dessus de M. le ministre pour ce qui concerne l'engagement des maîtres.

Après ce dialogue, fort peu courtois, M. le président disparaît, et le pauvre instituteur tout interdit, tout déconcerté, reste affaissé sous le poids du découragement ; il ne peut supporter l'idée que ses services soient si mal appréciés. Il sent bien qu'avec de tels hommes il lui sera impossible d'obtenir justice. Et, pourtant, il se plaisait bien dans la modeste école qui avait été le théâtre de ses premiers succès ; il était déjà fort attaché à ses élèves dont il suivait le développement et les progrès avec tant d'intérêt et d'anxiété. Il espérait passer plusieurs années à la même place. Déjà, il avait jeté les yeux sur le petit jardin attenant à l'école ; il se proposait de le cultiver au printemps pour charmer ses loisirs et augmenter d'autant ses revenus ; il voulait même planter des arbres autour de sa demeure pour l'embellir. Mais tous ces beaux rêves se trouvent maintenant évanouis. Que lui reste-t-il à faire maintenant, sinon que de s'isoler encore davantage et de chercher une autre position ailleurs ? Et cette nouvelle place qu'il va solliciter, lui offrira-t-elle plus de garanties ? Est-ce que les difficultés qu'il rencontre aujourd'hui ne pourront pas se présenter encore ? Il ne le sait pas et personne ne le sait non plus.

Eh bien ! MM., c'est ainsi qu'on a vu très-souvent et qu'on voit encore tous les jours des jeunes gens intelligents, instruits, qui auraient rendu de très-grands services au pays et fait honneur à l'enseignement ; c'est ainsi, dis-je, qu'on les a vus abandonner pour toujours cette carrière après un premier échec de ce genre.

A quoi peut-on attribuer cet état de choses ? Les causes en sont trop nombreuses pour les énumérer ici, cela dépasserait les limites que je me suis tracées ; je me contenterai d'en signaler quelques unes.

On sait qu'il existe dans plusieurs paroisses deux partis au sujet des écoles ; l'un est formé d'hommes instruits, bien pensants et amis du progrès ; l'autre est composé de tapageurs, de tracassiers, d'entêtés, d'ignorants ; aussi, voyons-nous presque toujours dans ces paroisses deux candidats sur les rangs aux élections de commissaires. L'un est un ami de l'éducation, l'autre a été choisi parmi ceux qui se sont toujours le plus distingués par leur opposition à la loi des écoles. Il arrive souvent que ce dernier remporte la victoire, et voilà pourquoi certaines localités comptent quelquefois chez leurs commissaires, autant d'éteignoirs que d'individus. On conçoit que de tels hommes, une fois affublés des pouvoirs presque illimités que leur donne la loi, ne savent plus mettre de bornes à leur présomption. Ils sont commissaires !!! Ils sont les maîtres d'engager ou de renvoyer les instituteurs !! Et cette école modèle qui ruine la paroisse ; ce salaire de \$240 que reçoit l'instituteur ! Comment ! gagner \$240 à ne rien faire ? C'est fabuleux ! Ah ! Ah ! attendez MM., les choses vont changer de face sous leur sage administration. Ils vont d'abord engager une maîtresse pour leur école modèle de garçons ; ils ne la paieront que \$140. Voilà déjà une bonne économie. Et, pourquoi payer les maîtres pendant les vacances ? C'est encore une dépense inutile, puisque l'année scolaire n'est que de dix mois : ils vont faire les engagements après les vacances et paieront les salaires au mois sur le pied de l'année. C'est encore une économie considérable.

Mais toutes ces épargnes, toutes ces économies se font au détriment des instituteurs et des institutrices, et par suite nuisent considérablement à la cause de l'éducation.

Il est vrai que le département s'est toujours opposé à ces mesquineries avec une constance et une énergie qui l'honorent ; mais aussi, que de fois n'a-t-on pas éludé ses sages injonctions ? Et combien d'instituteurs n'ont-ils pas été trop souvent les tristes victimes de la parcimonie des personnes préposées, dans les campagnes, au fonctionnement de la loi.

Une autre source de déboires pour l'instituteur, c'est l'ingérence ridicule des commissaires dans la gestion intérieure de ses classes.

Ces GRANDS HOMMES sont d'autant plus exigeants qu'ils sont plus ignorants. La loi leur donne le pouvoir de passer tel ou tel règlement qu'ils jugent nécessaire, de déterminer les matières à enseigner, de faire le choix des livres, de visiter l'école. N'ont-ils pas par là même tous les moyens possibles pour taquiner à leur gré l'instituteur, l'humilier, le mystifier et se dédommager ainsi de la supériorité intellectuelle qu'il a sur eux, chose qu'ils ne sauront jamais lui pardonner ? Aussi ne se gênent-ils pas, dans leurs prétendues visites officielles, de faire au maître des remarques aussi blessantes que déplacées. Tel enfant n'est pas à sa place dans telle classe, il serait mieux dans telle autre ; telle matière ne devrait pas être enseignée tandis que telle autre devrait l'être, etc., etc. Hé bien ! MM., n'y a-t-il pas là quelque chose d'excessivement blessant pour l'instituteur ? Comment ! vous êtes des hommes instruits, intelligents, vous avez fait de l'enseignement une étude spéciale, vous avez en mains tous les meilleurs traités de pédagogie, fruit des études les plus sérieuses et de l'expérience de plusieurs siècles ? Vous en avez extrait ce qu'il y a de mieux pour vous en former un système à vous ? un système raisonné ? vous êtes à même d'en apprécier tous les jours les avantages ? et vous verrez des hommes pleins de préventions venir vous imposer leur volonté ? mettre des entraves aux progrès de vos élèves ? paralyser vos efforts ? Ah ! MM., il faut avoir les vertus de la vocation pour ne pas manifester extérieurement son indignation en pareille circonstance.

La modicité des salaires est aussi une question d'une grande importance pour l'instituteur. Il varie aujourd'hui de \$200 à \$300 pour les écoles modèles. Autrefois, c'était peu de chose, il est vrai, mais cela suffisait au moins à procurer le strict nécessaire, tandis qu'aujourd'hui, c'est devenu une impossibilité, attendu que le prix des choses nécessaires à la vie a presque doublé.

Bien que les difficultés que je viens de signaler soient une source d'inconvénients pour l'instituteur, il en est une qui prime toutes les autres, je veux parler de l'instabilité des instituteurs ; je n'avais pas besoin de la nommer cette difficulté, car tous, vous l'aviez déjà devinée, puisque plusieurs d'entre vous se sont déjà trouvés face à face avec elle. Oui, M.M., si l'ignorance de certains commissaires, leur mesquinerie, leur mauvais vouloir, etc., causent souvent de graves embarras à l'instituteur, ces inconvénients ne sauraient être comparés à ce malaise, cette inquiétude, ces angoisses dans lesquels le jette continuellement l'incertitude de sa position. En effet, n'y a-t-il rien de plus précaire que la charge d'instituteur ? Il ne peut jamais compter sur le lendemain ; son sort est entre les mains de quiconque se met dans la tête de le faire partir. Et comment procède-t-on en pareille circonstance ? Rien de plus simple ni de plus facile. Je suppose que l'instituteur a eu le malheur de déplaire à quelqu'un, chose assez naturelle, car il est si difficile de contenter tout le monde. Eh bien ! ce quelqu'un manifeste ses plaintes à qui veut l'entendre, plaide seul sa cause au milieu de sa propre famille, devant ses enfants dont plusieurs vont encore à l'école, et finit toujours, bien entendu, par donner le tort à l'instituteur. L'affaire est ensuite transportée à l'école par les enfants, qui commencent à regarder leur maître d'un mauvais œil. Ils vont maintenant l'épier et se communiquer mutuellement leurs remarques, leurs observations malveillantes ; ses paroles n'auront plus le même poids, ses leçons la même valeur ; la discipline va bientôt disparaître pour faire place au désordre, à la dissipation. Le maître sévit, on lui résiste ; il se plaint aux autorités, on ne l'écoute pas ; si les choses vont mal, c'est sa faute ; il ne sait pas s'y prendre, il manque d'énergie, il n'est pas à la hauteur de sa position. Mais on ne dit pas qu'il y a en dessous toute une affaire de montée contre lui ; on ne dit pas que depuis longtemps on raconte de porte en porte toutes sortes d'histoires sur son compte ; on ne dit pas que son autorité a été ainsi peu à peu sapée dans sa base ; on ne dit pas enfin qu'on veut l'envoyer à tout prix. On veut l'envoyer ! et pourquoi ? parce que le fils de M. le maire, enfant dissipé, incommode et sans talent, n'a pas eu de prix à l'examen ; on veut l'envoyer et pourquoi ? parce qu'il s'est permis d'exprimer, dans une conversation privée, pourtant, son opinion sur une question politique ; on veut l'envoyer, et pourquoi ? parce que le neveu de l'un des commissaires achève cette année son cours normal et qu'on veut le placer au détriment de ce père de famille qui a travaillé avec tant de zèle, depuis déjà plusieurs années, à l'instruction des enfants de la paroisse.

Mais quel est donc, MM. les commissaires, celui que vous traitez avec si peu de générosité ? C'est celui qui vient après le prêtre, quant à l'importance des fonctions qu'il remplit ; c'est cet homme de sacrifice et de dévouement qui se consume au milieu d'une salle malsaine et mal aérée ; c'est celui qui apprend à vos enfants à craindre Dieu et à vous respecter ; cet homme ? c'est celui qui forme l'esprit et le cœur de ces petits êtres qui vous sont si chers ; cet homme enfin, c'est celui qui a en mains l'avenir de la patrie ; car quoi qu'on dise ou qu'on fasse, il n'en est pas moins vrai que la génération future ne sera que ce que l'aura faite l'instituteur.

Je pense, Messieurs, avoir suffisamment démontré que tout n'est pas rose dans la vie de l'instituteur et que je n'avais pas tort de dire en commençant que sa position est parfois fort difficile.

N'allez pas croire cependant, qu'en vous faisant de l'enseignement

une peinture si peu riante, je veuille jeter le trouble dans vos esprits, vous porter au découragement, détourner les jeunes gens de la carrière d'instituteur ; oh ! non ! telle n'est pas mon intention. Je croirais, en agissant ainsi, forfaire à mon devoir, manquer de patriotisme. Non, non, encore une fois ; mon seul but, mon unique but est de vous démontrer la nécessité où nous sommes de travailler d'un commun accord à relever l'état d'instituteur.

Quels sont donc les moyens d'atteindre ce but ? Ils sont de deux espèces ; les uns concernent l'instituteur lui-même, les autres sont indépendants de sa volonté.

L'instituteur doit avant tout se mettre à la hauteur de sa position, ce qui n'est pas peu dire, s'il veut mériter toute la confiance et tout le respect dont il a besoin pour bien remplir les devoirs de sa charge. Il ne doit pas oublier un seul instant que toute une paroisse a les yeux sur lui, qu'on examine, qu'on scrute minutieusement jusqu'à ses moindres citations ; que le père de famille exige que celui qui est chargé d'instruire ses enfants mérite toute sa confiance, qu'il soit un homme irréprochable et puisse être pris pour modèle dans la vie pratique. Mais si son exemple doit exercer une si grande influence sur la jeunesse, avec quel soin l'instituteur ne doit-il pas constamment s'observer ? Quelle mesure, quelle réserve ne doit-il pas apporter dans toutes ses paroles, dans toutes ses démarches ?

Qu'il n'oublie pas non plus que, indépendamment de ses études classiques, indispensables aux progrès de ses élèves, il doit se mettre au fait de toutes les questions du jour, afin de pouvoir figurer avantageusement avec les personnes instruites ; qu'il se garde bien néanmoins d'apporter dans la conversation cet air tranchant, ce ton doctrinal qui pourrait indisposer les gens contre lui et lui attirer beaucoup de désagréments.

Il lui faut donc toujours, dans ses rapports avec M. le curé, avec MM. les commissaires, et avec les parents, beaucoup de sagesse, de modération et de tact, s'il veut réussir.

La régularité à assister aux conférences est aussi un point que l'instituteur ne doit pas négliger. Ces réunions stimulent le zèle, ravivent le courage, et entretiennent chez les membres cet esprit de corps si nécessaire au succès. A toutes ces conférences, des sujets pratiques sont discutés et chacun peut y trouver quelque avantage ; les jeunes instituteurs recueillent les fruits de l'expérience de leurs confrères qui ont vieilli dans l'enseignement. D'ailleurs, tout le monde n'a pas la même aptitude ; chacun a une spécialité : l'un excellera dans l'enseignement de l'orthographe, un autre réussira mieux en arithmétique, un autre en histoire, etc. Eh bien ! en nous communiquant mutuellement nos réflexions aux conférences, nous profiterons des lumières des uns des autres. Ce sera un excellent moyen de rendre notre enseignement uniforme, et d'éviter de tomber dans la routine où nous glissons mutuellement en suivant toujours les mêmes procédés.

Quant aux moyens de succès indépendants de notre volonté, je n'ai pas à m'en occuper, car ils sont du domaine de la législation ; et pour quiconque connaît les bonnes dispositions de l'honorable ministre de l'instruction publique à l'égard de la classe enseignante, ses sympathies pour l'éducateur de la jeunesse, il n'est pas permis de douter qu'il ne fasse subir à la loi toutes les modifications nécessaires pour accorder à l'humble maître d'école toute la protection qu'il a droit d'attendre. Le sage ministre saura, dis-je, soustraire l'instituteur au despotisme de ces commissaires malveillants, de ces parents mal disposés dont j'ai parlé plus haut, en contrôlant par l'entremise des inspecteurs, le pouvoir qu'ils ont de renvoyer un maître, même sans aucune raison.

Je pense que si ce point important était une fois réglé, ce serait un grand pas de fait vers le progrès. Une foule de difficultés disparaîtraient par là même ; car du moment que les parents sauraient qu'il leur est presque impossible de faire partir l'instituteur, ils ne seraient plus portés à cabaler contre lui pour la moindre bagatelle, pour une chimère, pour exercer une petite vengeance. Ils tâcheraient au contraire de régler à l'amiable les difficultés qui pourraient surgir à l'école de temps en temps ; ils comprendraient qu'il est de leur intérêt et de celui de leurs enfants que les choses aillent bien, et régleraient en conséquence leur conduite à l'égard du maître.

Dans quelques pays de l'Europe, les instituteurs sont inamovibles, dans d'autres, tel qu'en Belgique, par exemple, il faut, pour déplacer l'instituteur, l'intervention de trois pouvoirs réunis, l'inspecteur civil, l'inspecteur religieux et le pouvoir communal, de sorte qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de déplacer un instituteur.

Il est vrai que les pays de la vieille Europe et le Canada ne sont pas dans les mêmes conditions sur ce point, et que l'inamovibilité des instituteurs peut avoir ici, dans certains cas de graves inconvénients ; mais au moins, qu'on le mette à l'abri des préjugés ; qu'on lui accorde toute la protection nécessaire, afin qu'il puisse se livrer entièrement et sans inquiétude aux devoirs de sa charge. Alors, de telles conditions relèveront son moral, stimuleront son courage et lui feront aimer son état. Cela exercera aussi une heureuse influence sur ses classes, sur ses élèves et sur leurs parents. On aura plus de respect pour lui ; on cessera de le considérer comme un simple domestique dont on se débarrasse quand on le veut ; on finira bientôt par mieux apprécier ses services. La jeunesse s'attachera davantage

aux principes qu'il inculque, suivra plus volontiers ses conseils. Elle apprendra de lui à respecter le clergé et les différents pouvoirs de la hiérarchie sociale; elle apprendra, dis-je, à admirer, aimer et chérir la patrie, nos coutumes, nos institutions, notre langue et nos lois.

### Bulletin bibliographique.

Nous accusons la réception des documents suivants, et nous en offrons nos remerciements à qui de droit.

—REPORT OF THE SELECT COMMITTEE ON the manufacturing interests of the Dominion, 1 vol. in 8°, 68 p.; Ottawa, J. B. Taylor 1874.

—REPORT OF THE COMMITTEE OF COUNCIL ON EDUCATION (England and Wales) with appendix 1873-74; Parts I to V of appendix, 2 vols. in 8°, 208 et cxcviii—458 p.; Londres, 1874.

—REPORT OF THE COMMITTEE OF COUNCIL ON EDUCATION IN SCOTLAND, with appendix, 1873-74. 1 vol. in 8° cxxxi—115 p.; Londres, 1874.

—FIRST ANNUAL REPORT OF THE BOARD OF EDUCATION FOR SCOTLAND; 1 vol. in-8°, xxv—146 p.; Edinbourg, 1874.

—RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL, sur les causes des troubles du territoire du Nord-Ouest en 1869-70; 1 vol. in-8°, ix—208 p.; Ottawa, 1874.

—RAPPORT SUR LA TROISIÈME ÉLECTION GÉNÉRALE pour la Chambre des Communes du Canada; 1 vol. in-8°, 191 p.; Ottawa, 1874.

### Revue mensuelle.

Nous avons annoncé, dans notre dernière revue, la démission collective du cabinet de l'hon. G. Ouimet; nous avons maintenant à faire part à nos lecteurs de la formation du nouveau ministère, qui a prêté serment le 23 septembre. Aucun des anciens ministres, à l'exception de M. Robertson, n'est entré dans la combinaison nouvelle:

L'honorable Charles-Boucher de Boucherville, secrétaire et registraire et ministre de l'instruction publique pour la province de Québec.

L'honorable Joseph Gibb Robertson, trésorier de la province de Québec.

L'honorable Félix-Hyacinthe Lemaire, président du conseil législatif de la province de Québec.

L'honorable Henri-Gédéon Malhiot, commissaire des terres de la couronne de la province de Québec.

L'honorable Levi-Buggles Church, procureur général de la province de Québec.

L'honorable Pierre Garneau, commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la province de Québec.

L'honorable Auguste-Réal Angers, solliciteur général de la province de Québec.

Des affaires européennes, nous avons peu de chose à dire. Rien ne s'accroît, et les relations internationales continuent à accuser cette hésitation et ces restrictions qui sont le résultat nécessaire de la position instable de plusieurs gouvernements.

Plusieurs journaux ont annoncé une déclaration de guerre entre la Chine et le Japon. Nous ne savons pas jusqu'à quel point cette nouvelle est fondée; elle ne manque pas, cependant, d'une certaine probabilité.

Il n'y a malheureusement pas lieu de douter dans la même mesure des troubles qui régnaient dans la Louisiane. Ils ne sont que trop réels et nous ne saurions trop nous affliger sur le sort de ce malheureux peuple qui nous tient de si près par les liens du sang. Nos lecteurs savent comment le gouvernement de Kellogg, imposé par un subterfuge, ou plutôt un abus de la loi, pressura ses administrés depuis plus d'un an. On se lasse de tout, surtout de souffrir. Les hommes sages, à la fin, n'en pouvant plus, ont résolu de secouer ce joug devenu trop pesant, et de mettre fin au règne du pillage érigé en institution légale. Ils ont pris les armes. Les méchants ont cela de bon qu'ils sont généralement lâches. Aux premières menaces, Kellogg, avec toutes ses créatures, s'est réfugié et barricadé dans la maison des douanes. Le gouverneur défit par Kellogg, McNery, prend en mains l'autorité et la paix est de suite rétablie. Ce n'est qu'une substitution de personnes; mais tout le monde respire, pendant que la confiance renaît. Cependant cet état de choses ne peut pas convenir longtemps à Kellogg et à ses amis: un appel est fait au gouvernement fédéral qui, comme conséquence d'une première faute, est obligé de réinstaller Kellogg. Devant l'autorité légitime, les insurgés pacifiques mettent bas leurs armes et se soumettent. Que va-t-il maintenant arriver? Kellogg aura-t-il enfin l'esprit de comprendre sa position anormale et son immense impopularité? Donnera-t-il sa démission pour permettre de faire une nouvelle élection avec de nouveaux candidats désintéressés? Ce sont autant de questions dont la solution, dans un sens ou dans

l'autre, peut amener la paix ou faire éclater la guerre. Un fait bien établi, néanmoins, dans l'opinion de la majorité, c'est que la conduite du président Grant, dans toute affaire, lui fera probablement la porte de la présidence lors de la prochaine élection.

Nous regrettons d'avoir à ouvrir notre bulletin nécrologique par le nom de M. Patrick Delaney, rédacteur du *Journal of Education*; nous donnons ailleurs quelques détails biographiques sur ce travailleur que la mort est venue arrêter au milieu de sa course.

A l'étranger nous avons à déplorer la mort de M. Guizot, dont le nom est ignoré de bien peu de personnes. Guizot (François-Pierre-Guillaume, homme d'État et écrivain français était né à Nîmes, le 4 octobre 1787. Voici ce que dit le *Courrier des Etats-Unis* sur cet homme illustre:

“ M. Guizot est un des hommes qui ont tenu le plus de place dans l'histoire de ce siècle. Publiciste, historien, homme d'État, orateur, diplomate, il a pris part à tous les événements de son temps. Son attitude a toujours été digne et fière; il n'a jamais inspiré la sympathie, mais le respect; il n'a jamais flatté personne, ni Napoléon Ier, ni la Restauration, ni Louis Philippe, ni la République, ni moins encore Napoléon III; dans la vie publique comme dans la vie privée, il a toujours observé vis-à-vis de tous sa liberté de pensée et son indépendance de caractère. Depuis le premier jour de sa carrière politique, jusqu'au dernier, c'est-à-dire jusqu'aux coups d'État, il n'a cessé de poursuivre un idéal qui était, pour la France, une monarchie constitutionnelle calquée sur les institutions anglaises pour lesquelles il professait une admiration particulière.

“ Ses œuvres littéraires comme sa carrière politique, sont pleines des plus nobles et des plus claires inspirations. Il a fait “ l'histoire de la civilisation,” qui est un chef-d'œuvre, mais qui arrête là où commence la période actuelle. Ses dernières années ont été toutes de contemplation et de recueillement. Il n'a pas dit sa dernière pensée, et la tombe s'est fermée sur ce grand esprit sans qu'il laissât à ses contemporains d'autres confidences et d'autres enseignements que ceux de l'histoire d'autrefois qu'il a si éloquemment professée, ou de celle plus récente, mais déjà loin de nous, dans laquelle il a lui-même figuré au premier rang.”

M. Guizot, comme tous les hommes célèbres de sa génération, a écrit beaucoup; on travaillait alors plus qu'on le fait maintenant. Ses principaux ouvrages sont: *L'histoire du gouvernement représentatif* (1821-22, 2 vols.); *La collection de mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, (1823 et suiv., 26 vols.); *L'histoire de la révolution d'Angleterre*; *le Cours d'histoire moderne* (1828-30, 6 vols.); *L'histoire générale de la civilisation en France*, (1845-46 4 vols. in-8). *La traduction des œuvres de Shakespeare* (8 vols.); *Vie correspondance et écrits de Washington* (1839-40, 6 vols.); *les Mémoires pour servir à l'histoire de France* (30 vols.). Cette liste incomplète ne comprend pas, d'ailleurs, un grand nombre de conférences, études, discours et ouvrages de toute nature qui sont sortis de sa plume féconde. Un des derniers ouvrages, ou plutôt le dernier ouvrage du grand écrivain est intitulé: *L'histoire de France racontée à mes petits enfants*.

## ANNONCE.

### Grammaire de L'homond

entièrement revue, corrigée et augmentée par

## J. B. CLOUTIER

de l'école normale-Laval.

### “ DEVOIRS GRAMMATICAUX ”

GRADUÉS,

PAR LE MÊME.

Ces deux livres, approuvés par le Conseil de l'instruction publique, introduits au séminaire de Québec, à l'école modèle-Laval et dans plusieurs des principales institutions du pays, sont en vente chez tous les libraires de cette ville et chez M. PAVETTE à Montréal.

PRIX DE LA GRAMMAIRE: ..... { \$1.20 la douzaine.  
 { \$0.12 l'exempl. en détail.  
 PRIX DES DEVOIRS GRAMMATICAUX: { \$1.50 la douzaine.  
 { \$0.15 l'exemplaire en détail

Imprimerie de Léger Brousseau, 7, rue Busde, Québec.